

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 9 (1918)

**Artikel:** L'orientation professionnelle de la jeunesse  
**Autor:** Fontègne, Julien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-110469>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'orientation professionnelle de la jeunesse.

---

La question de l'orientation professionnelle de la jeunesse, de la «Berufsberatung», comme disent vos confédérés de la Suisse allemande, est plus que jamais à l'ordre du jour. Voyons donc ce qu'il faut entendre par orientation professionnelle? Est-ce une tendance nouvelle à introduire dans *tous* les établissements d'enseignement, et qui viserait à «orienter» l'instruction vers la vie économique, vers la vie professionnelle, en faisant très grande la part donnée à l'enseignement technique général? ou bien a-t-elle pour but la répartition aussi rationnelle que possible de la jeunesse dans les différents métiers que, «inconsciemment, sous la poussée de nécessités économiques, au gré du hasard des circonstances et des penchants individuels», choisiront les enfants au sortir de l'école? Ne consisterait-elle pas plutôt en l'établissement d'un «service d'informations professionnelles» pour futurs apprentis, qui chercherait à donner aux parents et aux enfants, au moyen de causeries faites à l'école primaire par des industriels, commerçants, artistes ou agriculteurs qualifiés, grâce aussi à des monographies professionnelles relatives aux métiers, les conseils nécessaires en vue d'une orientation professionnelle rationnelle?

Quelle que soit la définition que nous donnions de l'orientation professionnelle, sachons reconnaître les efforts louables qui, de toutes parts, sont tentés pour résoudre le grave problème de la *main-d'œuvre*. Ce que sera l'après-guerre, nous n'en savons rien! En tous cas, il est presque certain que nous ne retrouverons plus cette «bonne vie» d'avant 1914. Ecoutez ce que disait dernièrement le conseiller national *Jean Sigg*: «Au lendemain de la paix, vous courrez le grand risque de

voir vos meilleures forces de travail (et il entend par là aussi bien les chimistes de haute science que les simples ouvriers qualifiés de la métallurgie) être aspirées par les pays qui vous environnent, étant donné que ceux-ci ont perdu le meilleur de leur « intelligence » sur les champs de bataille. » S'il en est ainsi, ne faudra-t-il pas que vous songiez, dès maintenant, à fournir au commerce comme à l'industrie, à l'agriculture aussi bien qu'à l'art, aux administrations publiques et privées, des *hommes qualifiés*. Et j'entends par là des hommes qui, grâce à leurs aptitudes, tant physiques que morales, tant intellectuelles que sociales, tant physiologiques qu'artistiques, occuperont l'emploi qui répond à leurs *goûts*, à leurs *tendances*, aux *nécessités économiques* présentes et futures. Or, l'homme qualifié n'est possible que s'il succède à l'apprenti — et je donne à ce mot l'acception la plus large — à *l'apprenti qualifié*, c'est-à-dire à celui qui aura su choisir, à une période de la vie malheureusement trouble et obscure pour lui, la profession qui s'accordait le mieux avec ses goûts et ses inclinations, celle qui n'était pas seulement dictée par des considérations de famille, mais tenait aussi compte des exigences économiques, la profession, en un mot, vers laquelle il se sentait *appelé*, pour laquelle il croyait avoir la *vocation*, et au service de laquelle il croit pouvoir utiliser pleinement et harmonieusement toutes ses *connaissances*, toutes ses *forces*, toutes ses *aptitudes*. »

Oh ! je sais bien qu'il est assez rare, le jeune homme qui, d'instinct, se dirigera d'emblée vers la profession où il arrivera au *meilleur rendement*. Combien plus nombreux sont ceux qui se laisseront uniquement guider par le hasard, l'impression du moment, une affiche alléchante, le bavardage éloquent d'un voisin ou ami de la famille qui a réussi, l'égoïsme malheureux de parents miséreux ou... jouisseurs, sans compter qu'une éducation mal comprise vous forcera parfois à être « maçon », quand ce n'est pas votre « métier » !<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Songeons à Galilée qui, forcé d'étudier la physiologie et l'anatomie, cachait son Euclide et son Archimède ; à Michel-Ange, dont les parents « avaient déclaré qu'aucun de leurs fils ne serait jamais un artiste » ; à Pascal, qui, d'après le goût du père, aurait dû enseigner les langues mortes, etc.... (cité par O. S. Marden : *Le succès par la volonté...* Genève, Jeheber) et demandons-nous si l'éducation ne joue malheureusement pas trop souvent le rôle de « refouleuse » !

Je ne saurais trop attirer votre attention sur ce à quoi peut conduire une profession mal choisie. Une *vie ratée* ! Les *patrons* la connaissent, qui emploient journellement de ces ouvriers indifférents à tout ; et vous *éducateurs*, que de tristesse n'avez-vous pas vu parfois sur le visage d'anciens élèves partis sur une mauvaise voie ! Que de maladies les *médecins* ont à constater chez ces personnes que le plus petit examen médical préalable eût incontestablement éloignées du métier qui, aujourd'hui, les mine lentement ! Et les présidents d'*œuvres de bienfaisance*, les *enquêteurs sociaux*, que de pleurs en moins ils auraient à sécher, que de secours ils n'auraient pas à distribuer, si la décision de la quatorzième année eût été prise avec plus de sérieux et de circonspection !

Et tous ces « heurts » et « discordances » que je signale, toutes ces erreurs et malchances individuelles qui, comme le dit *Kritchewsky*, finissent, à la longue, il est vrai, par se neutraliser, suivant la loi des grands nombres, seule une orientation professionnelle sagement, rationnellement, disons le mot : *scientifiquement* organisée, peut les faire disparaître. Si nous voulons une société meilleure — non seulement économiquement, mais aussi moralement et socialement —, il faut que nous puissions donner à l'enfant qui quitte l'école primaire toutes les indications et directions dont il peut avoir besoin pour choisir la profession qui doit le faire vivre, doit faire vivre, plus tard, les siens, doit faire progresser la collectivité à laquelle il appartient, tout en supprimant cette *haine* des ratés, des mécontents sociaux pour leur entourage, leur employeur, la société et aussi l'ordre social !

\* \* \*

Pour ne pas rester plus longtemps dans les idées générales, rappelons, dès maintenant, les deux questions brèves et troublantes que tout père ou toute mère de famille consciencieux aura à se poser à un certain moment :

1<sup>o</sup> La première, — celle qui, à première vue, déconcerte le plus, — je l'énoncerai ainsi :

« Que vais-je faire de mon fils ? Que va devenir ma fille ? »

2<sup>o</sup> La seconde, plus précise, il est vrai, n'a pas toujours l'accent interrogatif que nous aimerions lui voir. S'il est des

parents qui se demandent : « Mon garçon peut-il devenir coiffeur ? Ma fille peut-elle faire une bonne couturière ? », combien procèdent d'une façon plus affirmative, et se contentant de dire : « Mon fils sera coiffeur, ma fille sera couturière », ne viendront jamais solliciter les conseils d'organisations qui pourraient, je crois, leur en fournir tant !

Reprenez — si vous le voulez — la première de ces questions : « Que vais-je faire de mon fils ? » Ma réponse sera des plus simples. Aux parents qui pourraient s'adresser à moi, je dirais : Envoyez-le au Cabinet d'orientation professionnelle (au C. O. P.), ou mieux, venez-y une première fois avec lui. Vous causerez avec différentes personnes qui ne sont point étrangères aux questions professionnelles ; votre enfant sera examiné par un médecin ; il sera appelé à faire connaître ses goûts et ses désirs ; on cherchera à déterminer ses aptitudes physiques, intellectuelles, morales, sociales, techniques ; et, finalement, on lui indiquera un chemin sur lequel il ne courra aucun risque de s'égarer, faute de connaissances, de s'épuiser par manque de forces, de s'ennuyer par dégoût. On lui remettra un *certificat psychologique d'aptitudes*, dont la valeur, pour nous, est incontestable. Mais, me direz-vous :

*Un certificat psychologique d'aptitudes est-il possible à donner ? Est-il nécessaire ?*

Beaucoup sont d'avis qu'on ne peut, à 13 ou 14 ans, déterminer les aptitudes d'un enfant, soit qu'on le questionne, soit qu'on le psychanalyse, soit qu'on le soumette à des tests, soit qu'on fasse appel à la graphologie. Pour eux, l'âge le plus approprié pour ces recherches serait celui qui succéderait immédiatement à celui de la *puberté*, voire même celui de la puberté. On a prétendu qu'à cette époque, l'organisme, vibrant en son entier, découvrait son originalité, jusque-là en formation. « Il n'y a pas de génie qui, à cet âge, écrit Marro, n'ait lancé quelque éclair avant-coureur de sa future splendeur, témoin la jeunesse de Michel-Ange, de Newton, de Goethe, de Napoléon. A l'âge de 20 ans, Galilée avait déjà fourni à l'humanité le moyen de mesurer le temps avec le pendule. » Mais, dit R. Cruchet, à qui nous empruntons ces détails<sup>1</sup>, peut-on se servir des génies pour établir des moyen-

<sup>1</sup> *La Pratique des Maladies des enfants. Diagnostic et thérapeutique.* Tome I, p. 442. (Paris, Baillière, 1909).

nes ? Aussi préfère-t-il l'opinion de *Cabanis* : « Qui ne connaît l'état de rêverie mélancolique où la puberté plonge également les deux sexes ? J'ai vu, nombre de fois, la plus grande fécondité d'idées, la plus brillante imagination, une aptitude singulière à tous les arts, se développer tout-à-coup chez les jeunes filles de cet âge, mais s'éteindre bientôt. » Les observations des psychologues et éducateurs modernes confirment cette opinion et, s'il est vrai, comme l'écrivait *Jules Laforgue* dans ses *Mélanges posthumes*, qu'« il y a une heure de nos quinze ans d'où dépendra notre caractère, notre mirage personnel de l'univers », s'il est certain, comme l'affirment, non sans raison, les psychanalystes, que les influences familiales, les impressions d'enfance et aussi celles reçues au moment de la puberté jouent un rôle considérable dans la formation de la personnalité artistique ou morale, il n'en reste pas moins vrai que l'enfant, à 12, 13 ou 14 ans, avant la puberté, nous apparaît avec des caractéristiques profondes et durables qu'il sera toujours bon de déterminer avec le plus grand soin, tant elles peuvent être d'un précieux secours pour le choix d'une carrière. Que nous n'ajoutions pas toujours foi aux désirs exprimés, que nous posions quelques points d'interrogation devant certaines réponses fournies, pourtant avec le plus éloquent accent de sincérité, cela se conçoit : un orage gronde parfois dans ce corps, dans cette âme, dans cette intelligence que nous cherchons à saisir. Laissons-le passer, mais profitons des signes avant-coureurs qui se présenteront à nous !

Quant aux intérêts, dit-on, ils sont changeants. Il serait, certes, intéressant de pouvoir suivre l'évolution des intérêts chez un enfant, en particulier, chez les enfants, en général. De nombreuses enquêtes ont été faites sur les raisons qui, chez les écoliers, motivent le choix des carrières ; aucune ne relève cette évolution. En tous cas, le psychologue devra tenir le plus grand compte de ces changements quasi inhérents à la nature enfantine ; il cherchera à dégager les concordances tant économiques que psychologiques qui pourront exister entre les divers « idéals » professionnels : il y trouvera souvent des indications utiles pour le type individuel qu'il veut connaître d'abord pour orienter ensuite.

Dans l'enquête que nous avons faite à Genève sur le choix d'une carrière, nous avons prévu ce point que nous avait

suggéré la lecture de l'ouvrage si étonnamment riche de *Adler*<sup>1</sup>. Nous avions demandé aux enfants près de quitter l'école primaire quelle profession ils désireraient embrasser et les motifs du choix. Ne poser que cette question, c'eût été risquer de n'avoir qu'un pâle reflet des désirs des parents, des suggestions de l'entourage de l'enfant, des conseils donnés par le maître, l'enfant s'efforçant, tout d'abord, de répondre en bon « fils », voire même en bon petit « citoyen ». « Mon pays a besoin d'agriculteurs, je me ferai fermier, car je veux la prospérité de mon pays. » — « Mes parents vieillissent, je veux pouvoir les soigner dans leurs vieux jours : je serai médecin et gagnerai ainsi beaucoup d'argent. »... Laissons ces bons fils et ces citoyens en herbe exprimer librement leur opinion et, à cet effet, posons-leur la question suivante : « Pour le cas où il ne vous serait pas possible d'exercer la profession de votre choix, quelle autre aurait vos préférences, et pourquoi ? » Du coup, se neutralise l'influence qu'aurait pu exercer le milieu sur l'enfant ; c'est un « enfant » qui, maintenant, va nous répondre et, comme le dit *Stephan v. Maday*, les instincts et désirs de l'enfant que l'éducation pourrait avoir refoulés feront maintenant, le plus souvent, leur réapparition — à moins toutefois qu'il ne soit déjà trop tard !

N'avons-nous pas à connaître tous ces intérêts ? Le fait qu'ils sont changeants ne justifie-t-il pas, au contraire, notre désir de procéder à une étude psychologique approfondie de l'enfant ?

Que répondre à une troisième objection que, non seulement l'enfant ne se connaît pas, mais ignore tout des métiers qu'il est appelé à choisir ? Ici se pose une question pédagogique de la première importance dont nous aurons, plus loin, à parler assez longuement. Disons toutefois que rien n'est plus facile de mettre l'enfant au courant de l'activité — industrielle, commerciale ou agricole — qui l'entoure. Que l'école transforme ses méthodes ; qu'elle ouvre largement portes et fenêtres à la vie ; qu'elle se transporte partout où il y a une vie féconde et généreuse !

Combien nous préférions cette objection que pour orienter

<sup>1</sup> Adler : *Heilen und Bilden*. München. 1914.

un enfant vers une profession, il faut connaître à fond cette profession. Qu'on nous accorde confiance, qu'on nous laisse le temps de nous organiser, qu'on ne s'impatiente pas trop : si nous entreprenons la tâche délicate de conseiller l'enfant, croit-on, peut-être, que nous ne nous entourerons pas de tous les renseignements les plus utiles à ce sujet ?

Mais, nous dit-on encore, vous n'arrivez jamais à faire qu'une sélection des inaptes. — N'est-ce pas déjà un beau résultat que de pouvoir dire à un enfant : Tu ne réussiras pas dans cette profession ?

Bref, les adversaires d'une orientation professionnelle scientifiquement conduite concluent qu'un certificat psychologique d'aptitudes ne peut se donner à un âge où l'enfant est en pleine transformation et que les aptitudes ne peuvent se déceler qu'à l'essai, à l'apprentissage. Nous sommes d'avis contraire et voulons essayer de montrer que le problème de l'orientation professionnelle, telle que nous la concevons, n'est pas un leurre.

2<sup>o</sup> Donnerons-nous également un certificat psychologique d'aptitudes à la jeune fille qui viendrait à nous avec la volonté bien arrêtée de devenir lingère, par exemple ? Aux parents qui me consulteraient sur ce point, je ferais la même réponse qu'aux premiers. Peut-être même que, pour vanter la qualité de mes produits, j'ajouterais que la jeune fille en question devant savoir : « prendre les mesures sur mannequin vivant, faire le patron et bâtir en mousseline, faire l'essayage, couper le tissu suivant les patrons établis, faire tous les genres de coutures, disposer les entre-deux et les dentelles, faire un peu de broderie, etc... », j'aurais à examiner, par des expériences, des *tests* appropriés, son habileté manuelle et sa légèreté des doigts, son sens du goût et des couleurs, bref, ses aptitudes au métier de lingère.

C'est dire qu'à elle aussi je délivrerais un certificat — spécial — psychologique d'aptitudes. Je m'expliquerai plus loin.

Peut-être aurez-vous remarqué que j'avais résolu le problème de l'orientation professionnelle d'une façon assez subtile, puisque, à part l'adresse exacte que je n'ai pas encore mentionnée, j'ai parlé comme si un C. O. P. existait déjà quelque part en Suisse. Eh bien ! oui, il existe ; et je voudrais

vous parler maintenant de celui qui a été créé à l'Institut J.-J. Rousseau (Ecole des Sciences de l'Education) de Genève, de ce qu'il a déjà fait et de ce qu'il voudrait faire.

### Quelques mots sur le « placement » des apprentis.

Nous n'étudierons pas le côté technique de la question, à savoir le placement proprement dit, s'il doit être paritaire ou unitaire, quelle meilleure méthode est à préconiser pour l'arrangement des fiches individuelles ou collectives, s'il est rationnel ou non de répartir les offres et les demandes en catégories professionnelles, etc., etc... Ce sont là des questions qui n'intéressent le psychologue que subsidiairement. Nous voudrions plutôt relever, pour les critiquer, au besoin, quelques-uns des points de vue qui, ces derniers temps, se sont fait jour dans les milieux intéressés à la question du placement. Autrement dit, nous voudrions dire quelques mots des *précurseurs* du C. O. P. de Genève.

Le député français *P. Rameil*<sup>1</sup> écrit, non sans raison, qu'« on ne place pas un menuisier comme un boucher » ; c'est vrai. Mais comment faire pour procéder judicieusement ? « Un employé spécialisé dans le placement pour une industrie déterminée, au courant des particularités du métier, pourra assez facilement et avec quelque habitude, acquérir la compétence nécessaire pour apprécier, *grossost modo* tout au moins, la capacité d'un chômeur et estimer à quel genre de travail et dans quelle maison il sera le mieux à sa place. » Cette façon d'envisager les choses nous paraît assez simpliste, et nous craignons fort que si elle venait à se généraliser, le placement finirait par redevenir ce que *P. Rameil* redoute le plus : « une simple opération d'écritures ». Nous savons bien que sous ces renseignements purement administratifs « il y a de la matière vivante », mais croit-on vraiment que quelques mots échangés — trop souvent à la hâte, malheureusement — avec un futur ouvrier « par une personne au courant de la profession, l'auront vite renseignée sur ses aptitudes, sa véritable profession ? » (c'est nous qui soulignons).

<sup>1</sup> *P. Rameil*, La spécialisation professionnelle du placement. (*L'Œuvre Economique*, n° 31, 10 février 1918.)

Nous ne le croyons pas et osons penser que M. Rameil saurait faire appel aux cabinets d'orientation professionnelle existants avant de désigner un individu pour une profession déterminée. Il faut que le service d'« orientation » fonctionne avant celui du « placement ».

C'est, du reste, l'avis de M. *Georges Alfassa* qui pose, avec la compétence que nous lui connaissons, les modalités du problème de l'orientation professionnelle des apprentis qui, rationnellement résolu, supprimera le « placement par la portière, par la crémière. » Et pour lui, l'idéal, « c'est évidemment de rattacher dans une certaine mesure le placement des apprentis à l'organisation centrale du placement. » « Il y a toutes les questions d'orientation professionnelle », écrit-il, « de statistiques, de vues d'ensemble, qui demandent à être étudiées par une tête unique pour les apprentis en même temps que pour les adultes;... il faut avoir toute une série d'organismes constituant, en quelque sorte, des tentacules qui iront chercher les patrons et les apprentis un peu partout et qui seront en mesure de les connaître et de les suivre. »

Que dirait M. G. Alfassa du cabinet d'orientation professionnelle tel que nous le concevons, d'un cabinet qui solliciterait *préalablement* le concours de toutes les organisations intéressées au problème du placement de la jeunesse ouvrière pour arriver à déterminer les aptitudes de ceux qui seraient en quête d'emploi, et qui renverraient ensuite ces derniers aux mêmes organisations, munis d'un « certificat d'aptitudes », le plus scientifiquement possible établi ?

Voulons-nous, un peu rapidement peut-être, étudier ce qui, à ce point de vue, se passe chez nos voisins ?

C'est à M. B. *Kritchewsky*<sup>1</sup> que nous empruntons les renseignements qui vont suivre, relativement à ce qui se fait aujourd'hui en Angleterre.

Un règlement d'administration publique du 7 février 1910 confie à des « comités consultatifs spéciaux », créés soit par le *Board of Trade*, soit par les autorités scolaires locales, le placement des mineurs. *L'Education Act* du 28 novembre 1910

<sup>1</sup> L'orientation professionnelle et le placement des jeunes gens en Grande-Bretagne. (Circulaire n° 34, 27 mai 1916, de l'« Association française pour la lutte contre le chômage ».)

établit nettement ce qui est à faire en matière d'orientation professionnelle qui, de préférence, devra être organisée par les autorités scolaires. Celles-ci tendront à obtenir des jeunes gens ou de leurs parents : « 1<sup>o</sup> de prolonger, si possible, la période scolaire ; 2<sup>o</sup> de choisir une occupation en rapport avec les capacités personnelles de l'enfant et qui assurent moins un gain immédiat que l'apprentissage d'un métier et ensuite un emploi stable. » Puis, semblables aux organisations de l'Amérique, elles *guideront* l'enfant « pendant la période critique de l'apprentissage et l'encourageront à compléter son instruction en suivant des cours post-scolaires, professionnels et autres. »

Quant au placement, il est assuré par « la collaboration directe et étroite des comités scolaires et du service de placement public » qui, entre autres, indique les conditions et chances d'avenir des différentes occupations.

*Birmingham* possède une organisation dont nous nous voudrions de ne pas dire quelques mots. Un Comité central de patronage (*Central Care Committee*) exerce les deux fonctions scolaires dont nous avons parlé ci-dessus (orientation et patronage des apprentis); il est en contact étroit avec le Bureau central de placement, le placement s'effectuant généralement dans les locaux scolaires.

Le *Comité central* comprend : 6 membres du Comité de l'instruction publique, 4 membres nommés par ce dernier, 4 représentants élus des instituteurs, 4 représentants des employeurs, 4 représentants des employés (ces 8 derniers nommés par le *Board of Trade*) et, comme membres d'office, les présidents des comités divisionnaires de patronage (sortes de succursales) et le directeur du service médical du Comité de l'instruction publique.

Sa compétence comprend :

« 1<sup>o</sup> L'organisation générale de l'orientation professionnelle avant et après la sortie de l'école ;

» 2<sup>o</sup> La coopération avec les fonctionnaires du placement public, en ce qui concerne l'enregistrement des demandes d'emploi et le choix des candidats aux emplois offerts;... »

Les *Comités scolaires de patronage* sont composés « du représentant du Comité de l'instruction publique auprès de l'école, du directeur de l'école, d'instituteurs et d'autres colla-

borateurs bénévoles. » Leur devoir est de « surveiller, de conseiller et d'influencer les jeunes gens avant leur sortie de l'école et après, jusqu'à l'âge de 17 ans, ainsi que d'exécuter en général les instructions du Comité central. » Ce sont les collaborateurs bénévoles, les « helpers » (visiteurs), qui sont la « cheville ouvrière » des comités.

Il nous a paru intéressant de reproduire, presque intégralement, ce que dit B. Kritchewsky des visiteurs :

« L'action du visiteur commence trois mois avant le terme des études de l'enfant : il confère, à ce moment, avec l'instituteur principal sur l'avenir de l'élève, après quoi il s'entretient sur le même sujet avec l'élève et ses parents. En cas de besoin, l'entretien est renouvelé un mois avant le terme des études. Les rapports personnels du visiteur avec le pupille et ses parents continuent après l'entrée de l'enfant à l'atelier. Le visiteur a soin de se tenir au courant de toutes les modifications survenant dans le travail de l'enfant, ainsi que de ses conditions de famille, et d'en rapporter immédiatement au secrétaire du Comité scolaire de patronage. Il est recommandé que le visiteur fournisse également un rapport semestriel sur les succès de l'enfant dans son travail et sur son développement... »

Comment atteindre les *parents*? Par un « mot aux parents » leur montrant la nécessité du choix judicieux d'un métier, leur conseillant de s'adresser aux comités scolaires de patronage, les préparant à l'action personnelle du visiteur; par un prospectus contenant la liste de tous les bureaux de placement avec leurs adresses et leurs heures d'ouverture...

Quant aux *futurs apprentis*, on leur remet, quelques mois avant de quitter l'école, une petite circulaire toute empreinte de sollicitude et de cordialité, dans laquelle on leur demande de « songer à l'avenir », de « devenir un ouvrier qualifié », de ne pas oublier l'école, de ne pas changer de place sans raison valable, etc....

Les *instituteurs* eux-mêmes sont invités, par circulaire, à fournir des informations sur les élèves, à faire de la propagande pour l'œuvre...<sup>1</sup>

<sup>1</sup> La brochure n° 34 contient en annexes les différents prospectus et circulaires relatifs à l'action auprès des parents et des enfants, à l'action des instituteurs, à celle des visiteurs. Nous n'en saurions trop recommander

En juillet 1914, 8472 élèves étaient commis aux soins des comités scolaires et 2071 visiteurs exerçaient leurs fonctions. Les placements effectués de juillet 1911 à juillet 1915 s'élèvent à 27 946. Douze manuels ou guides sur les différents métiers ont été publiés...<sup>1</sup>

Ce que fait l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et bien d'autres pays encore le font aussi, mais chacun de ces pays apporte dans sa façon de procéder des méthodes différentes que nous jugeons bon de signaler.

Commençons par la Suisse, qui nous paraît devoir se placer au premier rang. Le problème de l'orientation professionnelle y est surtout considéré au point de vue scolaire. Tous les cantons — sauf peut-être, à l'heure où nous écrivons ces lignes, ceux de Genève et du Tessin — rivalisent à donner aux enfants quittant l'école primaire les directions utiles pour le choix d'une carrière. Bâle, Berne, Zurich — pour ne citer que quelques villes — leur distribuent des brochures traitant du choix d'une profession ; des conseils personnels, ainsi que des renseignements sur les places vacantes, leur sont donnés gratuitement par les patronats d'apprentissage ou d'autres institutions d'utilité publique ; quelques leçons sont consacrées, les dernières semaines, à l'importance et à la nécessité du choix d'une profession ; des soirées de parents sont envisagées çà et là ; bref, on veut donner à la Suisse les hommes dont elle a besoin pour maintenir son commerce, son industrie et son agriculture.

Il nous faudrait citer les efforts remarquables de la « Société suisse d'utilité publique », de l'« Union suisse des Arts et Métiers », dont les brochures sont si intéressantes et si instructives, de la « Fédération suisse des Patronats d'apprentissage », pour laquelle le choix d'une profession et la surveillance de l'apprentissage comptent parmi les préoccupations les plus sérieuses, des différentes Directions d'enseignement et Départements d'Instruction publique qui, depuis la guerre,

la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse ouvrière et remercions l'« Association française pour la lutte contre le chômage » des documents qu'elle a bien voulu nous envoyer.

<sup>1</sup> Voir dans l'*Oeuvre économique* (n° 31) l'organisation de Londres.

ne cessent de rappeler au personnel enseignant, par des circulaires les mieux documentées, qu'il est de toute urgence d'orienter la jeunesse vers les professions qui répondent à leurs aptitudes, de la « Nouvelle Société helvétique », qui organise des conférences pour éclairer, sur ce point, les milieux intéressés, de la Fédération suisse de « Berufsberatung und Lehrlingsfürsorge », dont le cours d'instruction de Winterthur (1917) mérite de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la question d'orientation professionnelle, et d'autres organisations encore qu'il serait peut-être trop long d'énumérer...

« La question de l'orientation professionnelle, nous écrivait le pasteur *A. Wild*, un de ceux qui se sont fait l'apôtre de l'éducation de la jeunesse ouvrière suisse, n'est devenue brûlante, chez nous, que depuis la guerre. Mais que de chemin parcouru depuis! »

Nous avons sous les yeux la brochure (*Wegweiser zur Berufswahl für Knaben und Mädchen*) remise aux jeunes Zurichois ayant terminé leurs études primaires. Quelques pages, heureusement écrites, sont accordées à l'importance du choix d'une profession ; on y étudie les différentes possibilités qui s'offrent à l'enfant (ouvrier manuel ou intellectuel, commerçant, industriel ou agricole), la valeur de l'apprentissage (ouvriers qualifiés et non-qualifiés, préjugés) ; on y donne toutes indications utiles pour le choix à faire (le fils doit-il suivre la profession du père ? offre et demande...), un tableau des aptitudes exigées. Cette brochure — qui fait partie des livres obligatoires d'enseignement — se termine par une liste des différentes professions (aptitudes pour chacune d'elles, durée de l'apprentissage, conditions de cet apprentissage, salaire auquel on peut arriver, chances d'avenir, etc.,), des cours et écoles professionnelles où le jeune homme peut se former, d'abord, se perfectionner ensuite.

Notons encore les indications relatives au patron, au denier d'apprentissage, aux dispositions légales relatives à l'apprentissage (contrat, examen) et d'assez nombreuses adresses de Bureaux de placement ou mieux, de « Berufsberatungsstellen ».

Nous devons avouer que c'est la première brochure de ce genre que nous ayons trouvée vraiment utile ; nul doute que

les 47 pages qui la composent, bien commentées par un maître que ne laissent pas indifférent les questions d'éducation ouvrière, ne soient d'un précieux concours pour les jeunes enfants que le choix d'une profession embarrasse<sup>1</sup>!

Qu'on nous permette de dire encore quelques mots des *cours d'instruction* organisés à travers la Suisse pour former un personnel capable d'orienter judicieusement la jeunesse vers les professions. C'est à M. J. Eggermann, secrétaire du Département du Commerce et de l'Industrie à Genève, que nous devons les quelques renseignements qui vont suivre. Le cours de Winterthur, auquel prirent part plus de 100 délégués, s'occupa activement de la question d'apprentissage ; tous les moyens furent étudiés en vue de le rendre plus profitable et plus accessible à tous (bureaux de placement, conférences, presse) ; de nombreux métiers furent étudiés avec le plus grand soin (tailleur, cordonnier, tapissier-décorateur, maçon, coiffeur, professions commerciales) ; la question du contrat d'apprentissage et de patronage d'apprentis fit l'objet de rapports très riches en enseignements et en suggestions. M. Stauber, instituteur à Zurich, que nous ne saurions trop remercier pour la documentation qu'il voulut bien, en son temps, nous envoyer, et M. Schaefer, de la Chambre de travail de Genève, qui, en maintes occasions, nous renseigna sur certains côtés économiques de la question d'orientation professionnelle, firent part des expériences qu'ils avaient faites dans leur pratique de conseiller d'apprentissage (conseiller de vocation, si vous aimez mieux) et dans l'entremise de placement des apprentis...<sup>2</sup>.

Signalons également le *cours d'information* pour l'orientation professionnelle de la jeunesse féminine, tenu en 1916 à Lucerne, par la « Fédération des catholiques suisses », où les débats prirent une ampleur des plus réjouissants<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il va sans dire que nous trouvons également en Suisse romande des initiatives très heureuses. Qu'on relise la si judicieuse circulaire que, en mars 1917, le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud adressait au personnel enseignant primaire et secondaire, pour l'étude des moyens à employer contre l'invasion de la main-d'œuvre étrangère, l'émigration des meilleures forces suisses, l'abandon de la campagne pour la ville...

<sup>2</sup> Cf. *Berufsberatung*. Basel, Mepf Schwabe. 1918.

<sup>3</sup> *Einblicke in das weibliche Berufsleben in der Schweiz*. Lucerne. (Selbstverlag des schw. katholischen Frauenbundes.)

La question, en Allemagne, s'est posée de toute autre façon. Pour dire ce qui a été fait chez nos voisins d'Outre-Rhin, il faudrait consacrer un ou plusieurs longs chapitres. Comme nous ne le pouvons pas, citons aussi brièvement que possible comment on procède pour le placement des apprentis, ou mieux — puisque c'est surtout ce qui nous intéresse — comment on y envisage la question de l'orientation professionnelle.

M. Georges Lardy, conseiller du Commerce extérieur, expose dans *l'Œuvre Economique* (n° cité) les conditions de placement des employés de commerce allemands et — ce qui n'est pas trop pour nous étonner, quoique, après tout, la perfection soit loin d'exister en Allemagne ou ailleurs — il établit une comparaison plutôt défavorable avec nos méthodes. Il signale tout particulièrement le rôle influent des sociétés mutuelles d'employés de commerce et, quittant le domaine de l'orientation pour celui de la formation professionnelle, relève l'importance des *Fortbildungsschulen*<sup>1</sup>.

D'autre part, MM. Louis Varlez, Picquenard, Darcis, Georges Alfassa et Max Lazard ont publié, fin 1913, un ouvrage des plus intéressants dans lequel ils consacrent une place importante au placement en Allemagne. Nous y renvoyons nos lecteurs, préférant présenter la question d'orientation professionnelle en Allemagne sous un autre jour<sup>2</sup>.

Tout d'abord, un peu au hasard, disons quelques mots des organisations existantes que nous connaissons.

Dans certaines villes allemandes, la Société des Institutrices catholiques a organisé des « bureaux de vocation » qui se composent de l'inspecteur primaire et des maîtresses des classes supérieures. Leur rôle est d'agir auprès des parents et des élèves en vue du choix d'une profession. Dans ces après-midi de parents, qui ont lieu une fois à Noël et une fois à Pâques, trois points sont particulièrement étudiés et discutés :

A. 1<sup>o</sup> Choix d'une profession (importance, — bonheur qui s'y rattache, — différents métiers possibles, — pas de

<sup>1</sup> Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point qui sort, du reste, un peu de notre sujet et que nous avons exposé en détail dans plusieurs articles de *l'Éducateur moderne* (1913-1914) et de la *Formation professionnelle* (1914).

<sup>2</sup> *Le Placement public à Paris*. Paris, Rivière.

contrainte, — tenir compte des goûts et aptitudes de l'enfant).

2<sup>o</sup> Dangers que peuvent présenter certaines professions.

3<sup>o</sup> Surveillance des parents avant et pendant l'apprentissage.

B. Distribution de questionnaires et formulaires (nom, — domicile, — métier choisi, — état de santé de l'enfant).

C. Consultations à certaines heures.

A ces bureaux est joint un bureau de placement. C'est dire que, théoriquement, l'organisation est complète<sup>1</sup>.

Qu'on nous permette un seul exemple au sujet des professions féminines. En 1915, 2104 (contre 2008 en 1914) jeunes filles ou femmes s'adressèrent à Berlin à la « Gross-Berliner Auskunftsstelle für Frauenberufe » en vue de se placer. Sur ces 2104, 1045 étaient âgées de 14 à 20 ans, 598 de 21 à 30 ans, 283 de 31 à 40 ans, 123 de 41 à 50 ans et 55 avaient plus de 50 ans ; 1697 étaient célibataires, 211 mariées et 162 veuves<sup>2</sup>. Quelles professions furent demandées ? 215 désirent entrer dans l'enseignement (retraite assurée), 81 voudraient embrasser une carrière sociale, 93 se consacrer aux soins des malades (influence de la guerre), 181 prendre une profession commerciale, etc... (Pour plus de détails, cf. *Die deutsche Fortbildungsschule*, 15 septembre 1916, p. 497-500.) Il ressort du rapport que nous avons sous les yeux que les cabinets d'orientation professionnelle doivent, plus que jamais, marcher la main dans la main avec l'école, qui aurait à fournir toutes les indications utiles sur les aptitudes et les goûts des enfants ; que les collectivités intéressées devraient s'occuper davantage de toutes les questions relatives à l'adolescence ouvrière en particulier (enquêtes officielles, aperçus statistiques exacts,

<sup>1</sup> Ceux qui voudraient se documenter sur cette question pourraient s'adresser au « Verband katholischer Vereine erwerbstätiger Frauen und Mädchen » (Berlin, C 25, Kaiserstrasse 37), qui a publié : *Frauen-Erwerbsberufe*, ou à la Geschäftsstelle des « Kartell der Auskunftsstelle, für Frauenberufe », Berlin N. W., Brückennallee, 33.

<sup>2</sup> Qu'on ne s'étonne pas de nous voir donner ces chiffres ; ils ont leur importance. Nous savons que certains organismes suisses, par exemple, que préoccupe la question d'orientation professionnelle, sont sollicités, non seulement par des enfants sur le point de quitter l'école, mais aussi par de nombreuses femmes que des circonstances économiques ou sociales nouvelles, des accidents, mettent dans l'obligation, ou d'augmenter, par leur travail, le salaire du père, ou de changer de profession.

publications périodiques sur l'état du marché, etc...). Retenons ces desiderata !

Mais tout ceci, comme on a pu le voir, n'est en somme que du placement. Rien ne nous dit exactement comment il est procédé à ce placement. Ne s'effectue-t-il pas un peu au petit bonheur ? Les questionnaires — psychologiques ou économiques — sont-ils toujours établis avec la compétence désirable et remplis avec le plus grand soin ? La connaissance méthodique des métiers, qui doit être à la base d'une bonne organisation professionnelle, se fait-elle rationnellement ? Et puis, le facteur le plus intéressant, le candidat à une profession, est-il connu comme il devrait l'être ? C'est sur ce dernier point que nous voudrions nous arrêter quelque peu, tant il est vrai que c'est l'Allemagne qui, suivant en cela les tentatives faites en Amérique, a cherché, la première, en Europe, à introduire la détermination des aptitudes<sup>1</sup>.

Expliquons-nous sur ce que les Allemands désignent du nom de « Psychologie der Berufseignung », de *psychologie de l'appropriation professionnelle*. Nous n'avons point la prétention de donner ici la bibliographie de la question ; elle augmente de jour en jour. Malgré la guerre — nous dirons plutôt : à cause de la guerre — nombreux sont les psychologues allemands qui se sont mis à l'étude de la psychologie des aptitudes professionnelles. Citons William Stern, Piorkowski, Lipmann, Kehr, Dück, Brahm, Hylla, et bien d'autres encore ; signalons les quelques revues qui s'y consacrent spécialement : *Zeitschrift für angewandte Psychologie*, *Zeitschrift für Pädagogische Psychologie und experimentelle Pädagogik*, *Der Arbeitsnachweis in Deutschland*, etc., sans compter le grand nombre des revues pédagogiques, médicales, professionnelles et autres qui ne restent pas indifférentes à cette question de détermination des aptitudes.

<sup>1</sup> Cf. *L'orientation professionnelle en Allemagne*. Bulletin n° 4 (31 décembre 1917) de l'Association française pour la lutte contre le chômage et pour l'organisation du marché du travail.

J. Fontègne : Du choix d'une carrière pour les écoliers allemands. (*La Formation professionnelle*, 1914, n° 2.)

Max Lazard : L'orientation professionnelle de la jeunesse ouvrière et la crise de l'apprentissage. (*Id.*, n° 1.)

J. Fontègne : L'orientation professionnelle en Allemagne. (*Id.*, n° 6.)

De quoi s'agit-il ? Demandons-le à Lipmann<sup>1</sup> qui a su poser le problème d'une façon assez claire. Pour lui — et c'est également notre avis<sup>2</sup> —, il s'agit :

1<sup>o</sup> De choisir la ou les professions qui conviennent pour un individu déterminé;

2<sup>o</sup> De choisir le ou les individus qui sont aptes à exercer une profession déterminée.

Quelle est l'origine de ce mouvement dont l'extension, en Allemagne, devient des plus grandes ? Nous ne nierons pas que les travaux de *Münsterberg* ont exercé une énorme influence. Ce n'est pas le moment de les caractériser ; grâce à lui, Taylor et son système arrivèrent à être connus davantage. Mais jusqu'en 1914, les préoccupations des psychologues s'intéressant à la question de l'orientation professionnelle de la jeunesse étaient considérées comme des « jeux scientifiques » ; c'est un des « mérites » de la guerre d'avoir obligé les savants à trouver les moyens de déceler les forces latentes d'un individu et la masse à se soumettre aux conclusions trouvées.

D'une part, en effet, le service des automobilistes avait remarqué, non sans frayeur, le gaspillage « colossal » de matériel, tant humain que mécanique, qui se faisait ou sur le front ou à l'arrière, par suite de l'utilisation de personnes complètement inaptes au métier de chauffeur. Aussitôt se crée, sous la direction de *Piorkowsky*, un Laboratoire d'études, semblable à celui que nous avons en France pour les candidats-aviateurs, où sont examinés les militaires qui peuvent être appelés à devenir *automobilistes*<sup>3</sup>. Il en est de même

<sup>1</sup> Otto Lipmann : *Psychologische Berufsberatung. Ziele, Grundlagen und Methoden.* (Berlin, Heymann. 1917.)

<sup>2</sup> Voir ce que nous écrivions à ce sujet dans le *Journal des Internés français*, n° 5, décembre 1917.

<sup>3</sup> Au moment où nous écrivons ces lignes (juillet 1918), il n'est pas encore possible de posséder le moindre renseignement sur les travaux qui ont été exécutés dans ce laboratoire. L'armée allemande, en effet, conserve, avec un soin jaloux, tout ce qui pourrait « renseigner l'ennemi », et les savants d'Outre-Rhin se gaussent même de la publication de ce qui a été fait en France pour les aviateurs. Il est vrai, par contre, que nombreux sont les articles de revues et de quotidiens dans lesquels sont exposées les méthodes françaises ; en particulier :

Walter Isendahl : *Zuchtwahl in der französischen Fliegerei.* (*Motor*, Berlin. 1916. VII-VIII.)

Mœde : *Der Wert der französischen Fliegerprüfung.* (*Frankfurter Zeitung*, 1917. II, 3.)

pour les *aviateurs*, les *officiers de marine* et les *officiers d'artillerie*.

D'autre part, la question de l'orientation professionnelle des *mutilés* de la guerre, et plus particulièrement des *blessés du cerveau*, retient l'attention des psychologues. Ce qu'on a fait pour des mutilés, ne pourrait-on donc pas le faire pour des hommes bien portants? Notre psychologie moderne pour normaux ne sort-elle pas des observations qui ont été faites sur les anormaux?<sup>1</sup>

Enfin, il va de soi que la guerre a rappelé à nouveau le fameux problème de la formation de l'*élite*, sans compter qu'elle a forcé d'envisager par quels moyens on pourrait remédier aux nombreux ravages humains qu'elle a causés. Il faut donc, d'un côté, sélectionner, dès l'entrée aux classes d'enseignement secondaire ou primaire supérieur, ceux qui sont capables d'y faire bonne figure — fussent-ils pauvres ou non! — et d'un autre côté fournir à l'industrie ou au commerce, à l'agriculture ou aux administrations, ceux qui sont susceptibles du meilleur rendement... Et même, en attendant le retour des « *Feldgrauen* » au pays, ne faut-il pas songer à lui donner à l'atelier ou au bureau le meilleur « *Ersatz* » économique féminin?

La question de l'orientation professionnelle était donc posée en Allemagne.

Comment la résoudre? Par quels moyens? Qui se mettra à la tâche? Quels concours sollicitera-t-on? Nous ne pouvons pas parler de toutes les organisations existantes; disons néanmoins quelques mots des plus importantes et des travaux qu'elles ont ou exécutés ou mis à l'étude<sup>2</sup>.

Citons, en premier lieu, l'« *Arbeitsgemeinschaft zur Psychologie der Berufseignung* », à Hambourg, annexée au Séminaire de psychologie de l'Université et qui réunit, pour un travail commun, psychologues et pédagogues, conseillers et

<sup>1</sup> Voir sur l'orientation professionnelle des mutilés le rapport documenté présenté par M. Léon de Paeuw, Inspecteur général de l'Enseignement primaire de Belgique à la Conférence interalliée pour l'étude de la rééducation professionnelle et de questions qui intéressent les Invalides de la guerre, tenu à Paris du 8 au 12 mai 1917.

<sup>2</sup> Voir, pour plus de détails: W. Stern: *Veranstaltungen und Veröffentlichungen zur Psychologie der Berufseignung in Deutschland*. (Zeitsch. f. Päd. Psych. Bd. 18. Hefte 3-4, 11-12, 1917.)

conseillères de vocation, docteurs en médecine, industriels et commerçants. Son but est de « déterminer les exigences psychiques de certaines professions, et particulièrement de celles où les candidats affluent », de préparer des fiches individuelles pour les élèves, d'essayer des méthodes d'examen expérimentales, d'intéresser les sphères compétentes aux questions d'orientation professionnelle. Ce qu'elle a fait jusqu'ici — et nous aurons l'occasion d'en dire un mot plus loin — mérite de retenir notre attention : examen de femmes-conducteurs de tramways, détermination des aptitudes d'employés de librairie, enquête sur le travail de dactylographie, etc...

La « Zentrallstelle für Volkswohlfahrt », à Berlin, a créé un « Deutscher Ausschuss für Berufsberatung » qui, actuellement, cherche à recueillir les fonds, inévitablement nécessaires, pour mener à bien l'organisation de cabinets d'orientation professionnelle, telle que nous l'entendons. Le peu qui a été fait jusqu'à présent : circulaires, enquêtes, brochures, étude sur le travail de typographe, etc., vaut toutefois d'être cité.

Mannheim, la ville des réalisations dans le domaine de la pédagogie, se propose de créer une organisation digne de toutes celles qui existent déjà en Allemagne, où seront étudiées toutes les questions ayant trait à la psychologie économique, à la psychologie vocationnelle, à la pédagogie expérimentale, etc... Les moyens financiers ne manqueront pas ; n'est-ce pas déjà d'un précieux augure ?

Mais n'y aura-t-il que des psychologues pour s'occuper de l'orientation professionnelle de la jeunesse ? De tous côtés, en Allemagne, on sollicite, et avec raison, le concours de l'école, des personnes chargées des différents services de protection de l'enfance. C'est bien, mais qui les formera ? Ce problème a reçu un commencement de solution à Hambourg et à Munich. Voici, du reste, à titre documentaire, le programme du dernier cours tenu dans la première de ces villes :

1. Le problème des aptitudes et l'école : Ce qu'il faut entendre par aptitudes. Examen des aptitudes. Rôle de l'école. Le problème des bien doués. Fiches psychologiques d'observation. Lecture et commentaire de l'ouvrage de Stern : *Jugendkunde als Kulturforderung*. Démonstrations d'examens d'intelligence et de mémoire.

2. Les aptitudes pour des métiers déterminés : Etude des travaux de Münsterberg, Piorkowski, Lipmann. Essai d'examen de conductrices de tramways. Commentaire des méthodes utilisées pour l'examen des typographes, téléphonistes et dactylographes. Fiches, formulaires pour enquêtes. Le système Taylor et l'interprétation allemande.
3. Motifs du choix d'une carrière et des changements de professions : bibliographie du sujet. Dépouillement d'une enquête sur le thème : « Que feras-tu quand tu quitteras l'école ?

(Le cours prochain prévoit l'étude de la question suivante : Influence de la profession sur l'âme de l'ouvrier.)

A Munich, c'est le Séminaire de pédagogie annexé à l'Université qui, sous la direction de l'instituteur *A. Weigl*, organisa plusieurs cours de vacances avec quelques-uns des sujets précités. Il nous semble toutefois — et ceci paraît ressortir du caractère confessionnel du Séminaire — qu'on y accorde une très grande place à la question des aptitudes morales. Nous avons eu l'occasion de suivre d'un peu près les travaux faits et avons été frappés de la tendance pédagogique scolaire donnée à la question de l'orientation professionnelle. D'après les renseignements qui nous sont parvenus tout récemment, cette « *Arbeitsgemeinschaft* » munichoise (Communauté de travail) aurait déjà fait de belle besogne, puisqu'elle accuse posséder un fichier de 200 professions.

Il était tout naturel que, devant ce mouvement d'études et de recherches, l'*Université* allemande intervienne ; de toutes parts on signale des cours relatifs à la question de l'orientation professionnelle. C'est dire que tout permet d'espérer une solution satisfaisante de la question dans un délai assez rapproché.

La question de l'orientation professionnelle préoccupe également l'**Autriche**, et ceci n'est pas pour étonner ceux qui ont suivi de près les efforts admirables tentés dans ce pays pour l'organisation d'un apprentissage rationnel<sup>1</sup>. Il semble même

<sup>1</sup> Nous avons consacré sur cette question quelques articles parus dans la *Formation professionnelle* de 1914. Entre autres : « Les Ecoles de perfectionnement en Autriche ». N°s 1 et 5.

que l'Etat veuille faire beaucoup sur ce point : le 1<sup>er</sup> janvier 1918 était créé à Vienne un « Ministère de protection sociale » (Ministerium für soziale Fürsorge) qui, entre autres attributions, aurait à s'occuper « de l'orientation professionnelle de la jeunesse quittant l'école et des œuvres de protection de cette même jeunesse employée dans l'industrie ». Une telle création ne pouvait manquer d'être saluée par les nombreuses associations d'apprentissage qui sillonnent l'Autriche ; aussi la « Lehrlingsfürsorgekommission » du Conseil scolaire viennois des Ecoles de perfectionnement s'empressait-elle d'envoyer au nouveau Ministère un mémorandum détaillé d'où nous extrayons les quelques passages suivants<sup>1</sup> :

« Aujourd'hui, il n'y a pas moins de sept ministères auxquels est soumise la protection de la jeunesse ouvrière : le Ministère du Commerce, le Ministère des Travaux publics, le Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, le Ministère de l'Intérieur, en certains points, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Hygiène publique et le Ministère de protection sociale. » Ne nous soucions pas trop de cet imbroglio ! Ne sommes-nous pas près d'en avoir presque autant chez nous ?

Bref ! Pour qu'une orientation professionnelle puisse être couronnée de succès, est-il dit en substance dans le mémorandum précité, elle ne doit pas seulement intervenir au moment où l'enfant quitte l'école, elle doit être préparée pendant la scolarité avec le concours de la maison et de l'école. Parents, maîtres et médecins scolaires doivent consigner toutes les observations qu'ils ont pu faire, et « c'est sur cet ensemble que se basera l'orientation ». On n'ignorera certes pas la volonté de l'enfant, mais on prendra soin de l'examiner très attentivement, sans oublier qu'une grande place sera faite aux aptitudes intellectuelles, morales et physiques et qu'il faut tenir compte des conditions économiques.

Jusqu'ici, rien qui puisse nous surprendre : c'est un peu ce que nous avons vu en étudiant ce qui se faisait dans les autres pays. Mais pourquoi la Commission viennoise ajoute-t-elle : « Il faut que dans l'orientation professionnelle, le *professionnel*, l'homme de métier, joue un rôle important, car

<sup>1</sup> On en trouvera le texte complet dans : *Die gewerbliche Fortbildungsschule*. Vienne. Pichler. 1918.

seul (c'est nous qui soulignons) il est en état, grâce à ses expériences, de déterminer définitivement l'appropriation professionnelle » ? Nous avons déjà eu l'occasion de répondre à cette objection<sup>1</sup>. Disons encore quelques mots à ce sujet. Qu'on n'aille surtout pas nous accuser de nier la compétence du professionnel ; nul plus que nous, peut-être, ne cesse de demander, partout où l'on s'occupe de la jeunesse ouvrière, l'avis des patrons, contre-maîtres et ouvriers eux-mêmes. Ce n'est que par une collaboration intime avec eux qu'il sera possible d'arriver à des résultats satisfaisants. Qu'on se garde bien toutefois d'exagérer leur compétence dans un domaine qui est plus que professionnel, puisque, comme nous croyons l'avoir suffisamment montré, il touche à la psychologie et à la pédagogie, à la sociologie et à l'économie politique, etc., etc... N'est-il pas à craindre qu'un professionnel ne se cantonne uniquement dans les « tours de main » de son métier, qu'il ne voie que le côté économique de la question, que sa spécialisation ne l'empêche de considérer, dans le sujet qui se présentera à lui, autre chose qu'un producteur ? Qu'on songe aux nombreuses enquêtes auxquelles les professionnels ont été invités à collaborer ! Que de fois, les réponses données ont été de la plus grande... banalité ! Pourquoi, dès lors, vouloir les soustraire à la direction, aux suggestions d'un non-professionnel, d'un « psychologue de métier » en l'occurrence ? Ne serait-ce pas là une crainte du pédagogue qui verrait d'assez mauvais œil la création des « psychologues scolaires » ? Mais ces derniers, pour réussir, ne seraient-ils pas tout heureux de solliciter le concours de tous ?

C'est du reste l'avis du professeur *Dück*, d'Insbrück, une des rares personnes de la monarchie austro-hongroise qui, avec le directeur du laboratoire de psychologie de Vienne, *Kammel*, se soient intéressées à la question de l'orientation professionnelle.

Mais nous ne saurions oublier dans ces « précurseurs » les organisations admirables des Etats-Unis, d'où est parti le mouvement de l'orientation professionnelle. Si nous n'étions

<sup>1</sup> J. Fontègne et E. Solari : *Essai de psychologie professionnelle sur le travail de la téléphoniste*. (Sous presse.). Genève. Archives de Psychologie. 1918.

pas trop limité, nous aimerais raconter les débuts si intéressants du *Vocational Bureau* de Boston, créé par le professeur Parsons, vous donner connaissance des longs questionnaires qu'il adressait aux jeunes gens qui venaient lui demander des conseils, vous citer les résultats obtenus dans le Nouveau-Monde. Mais ceci risquerait de nous conduire beaucoup trop loin. Retenons seulement, pour le moment, que l'Amérique s'est, ici encore, présentée à la vieille Europe avec ce souci qui la caractérise de mettre « *the right man in the right place* »<sup>1</sup>.

En tous cas, je ne cacherai pas que, pour créer à Genève le C. O. P. dont je vais maintenant vous entretenir, je me suis largement inspiré de ce qu'avaient fait nos voisins médiats et immédiats. Puisse ce qu'ils m'ont suggéré être de quelque utilité pour la jeunesse ouvrière de nos pays latins !

### Fonctionnement du C. O. P. en général.

#### I

Supposons maintenant, pour la clarté de notre exposé, qu'un enfant de 14 ans, sur le point de quitter l'école primaire et décidé à faire l'apprentissage d'un métier, se présente, sans autre, au C. O. P.

Tout d'abord, nous aurons avec lui un petit *entretien*, dans lequel nous l'amènerons à parler des désirs de ses parents, des matières d'enseignement qu'il préfère, de ses jeux, lectures et occupations favorites, des personnes auxquelles il aimerait à ressembler, des sociétés, scolaires ou extra-scolaires, dont il fait partie et du rôle qu'il y joue; nous lui ferons raconter les songes qu'il aurait pu avoir relativement à la profession qu'il désirerait embrasser, lui demanderons ce qu'il commencerait s'il était très riche; nous le prierons

<sup>1</sup> Je m'excuse de ne pas traiter plus complètement cette question de l'orientation professionnelle aux Etats-Unis. Je compte la reprendre après la guerre, lorsque les documents qui me sont nécessaires arriveront plus facilement chez nous.

d'exprimer deux ou trois voeux, le ferons parler de son état de santé, de ses maladies antérieures, etc.; puis nous l'engagerons à nous dire le métier ou les différents métiers qu'il voudrait exercer, les motifs de son choix, les raisons pour lesquelles il s'est arrêté ou non à la profession de ses parents, l'idée qu'il se fait de sa vie future, les chances d'avenir qu'il escompte, etc.

Nous tenons beaucoup à cette *prise de contact* entre l'enfant et le conseiller de « vocation ». Si ce dernier sait parler au cœur du premier, s'il s'y entend à faire surgir ce qui est latent en lui, si, surtout, il sait gagner sa confiance par l'intérêt qu'il lui montre, nul doute qu'il n'arrive à obtenir une foule d'indications des plus précieuses. Depuis que le C. O. P. de Genève a été créé, il m'a été donné d'interroger une vingtaine de jeunes gens de 13 à 17 ans; je suis on ne peut plus ravi des résultats que m'a donnés l'entretien de trois quarts d'heure que j'ai eu avec eux. Il va de soi que le « conseiller de vocation » devra avoir à sa disposition tous renseignements utiles sur la *famille* de l'enfant (parents, parents adoptifs, tuteurs), sur l'âge et la profession des différents membres, sur le milieu (moral et social) dans lequel l'enfant est appelé à vivre, sur les travaux — domestiques ou autres — auxquels il est astreint, etc.

Et notez bien que tous ces renseignements sont indispensables, si on veut orienter convenablement l'enfant. Permettez-moi ici une petite parenthèse qui, du reste, ne m'éloigne pas de mon sujet. Je voudrais dire quelques mots sur le rôle — tant psychologique qu'économique et social — que joue la famille dans le choix de la profession de l'enfant.

*Famille et profession.* — Dans la préface de son ouvrage quasi classique : *Education et hérité*, Guyau écrit : « Beaucoup de gens élèvent leurs enfants non pour les enfants mêmes, mais pour eux... C'est l'éducation égoïste. Il est une autre sorte d'éducation qui prend pour but, non plus le plaisir du père, mais le plaisir du fils apprécié par le père. Ainsi un paysan, qui a passé toute sa vie au soleil, considérera comme un devoir d'épargner à son fils le travail de la terre; il l'élèvera pour en faire un petit bureaucrate, un pauvre fonctionnaire.

étouffant dans son bureau, qui s'en ira mourir phtisique dans quelque ville. » Et il conclut : « La vraie éducation est désintéressée. »

Une question se pose aussitôt : L'éducateur doit-il inciter l'enfant à suivre la profession du père ? Pour y répondre, nombreux sont les points de vue à envisager.

Laissons, tout d'abord, parler l'enfant et relevons les observations diverses que les psychologues ont été amenés à faire sur ce point.

C'est encore à l'Ecole viennoise de psychologie individuelle que nous nous adressons. Pour elle — et les faits le confirment de jour en jour — la profession est, pour l'enfant, « un signe caractéristique régulier, inséparable des grands ». Nous nous rappelons avec plaisir les idées si originales et si riches en enseignements qu'énonçait à ce sujet le Dr E. Schneider, de Berne, quand il nous parlait des jeux de l'enfant, du « kleiner Gernegross » (le petit suffisant), comme il se plaisait à l'appeler. L'enfant qui se vêt des habits d'une grande personne, qui désire avoir une grande bouche, disait-il, de grandes oreilles, de grands pieds, qui, à table, se met à la place d'une grande personne et se comporte comme elle, l'enfant qui, dans ses jeux, prend le rôle d'un adulte, ne fait-il qu'imiter ? Ne joue-t-il pas réellement le rôle des personnes qu'il voudrait être, avec lesquelles il s'identifie pleinement ? La famille le comprend-elle toujours bien ? Nous rencontrons trop fréquemment encore chez le père cette autorité absolue qui ne peut faire que des âmes d'esclaves, cette autorité qui oublie que, dans sa fantaisie, l'enfant reste toujours — le petit égoïste qu'il est — ce « souverain absolu » qui, vis-à-vis de son père, finira par nourrir une résistance intérieure pouvant aller parfois jusqu'à la haine. Aussi, rien d'étonnant à ce que l'enfant ne veuille pas embrasser la profession du père, vis-à-vis duquel il se sent toujours dans une sorte d'opposition mi-consciente, mi-inconsciente.

Il ne nous paraît pas inutile de citer les observations si fines présentées à ce point de vue par Kramer. « La première personne, écrit-il, qui, comme représentant d'une profession, va à l'encontre de l'enfant est, la plupart du temps, le père. » Or, comment réagit l'enfant ? (Le choix d'une profession est,

répétons-le, une réaction de l'enfant sur sa situation générale, sa vie dans la famille, son état physique et intellectuel, ses tendances et inclinations.) Il est frappant de voir combien prédominent les professions ayant trait aux *transports* (10 sur 27 dans une classe, 31 sur 44 dans une autre). On peut donner comme raisons : le plaisir du mouvement, du déplacement ; mais n'y a-t-il pas aussi les rapports de l'enfant avec les parents, principalement avec le père ? « L'enfant a suffisamment l'occasion de voir avec quelle précaution, quelle peur et quelle nervosité les adultes qui l'accompagnent, voire même son père « tout puissant », traversent les voies ou se meuvent dans la rue, alors que les conducteurs de véhicules ne semblent nullement faire attention aux passants et accomplissent leur besogne en toute tranquillité... Cette crainte semble diminuer la valeur de l'adulte, du père, et rehausser celle du conducteur. » Quoi d'étonnant, dès lors, que l'enfant désire tant devenir cocher, wattman ?

Pourquoi sur 27 élèves examinés par Kramer, 16 choisissent-ils le métier de *soldat* ? C'est que « l'extérieur frappant, le port des armes, la vue de troupes marchant au pas au son de la musique, éveillent chez l'enfant des comparaisons d'homme à homme qui ne sont pas toujours à l'avantage du père civil, fût-il riche fabricant ou haut fonctionnaire. »

N'en est-il pas de même en ce qui concerne les *professions aventurières* ? Personne n'ignore que, chez l'enfant, l'action la plus insignifiante a la plus grande importance. Chez lui, tout est grand. « Quand le père ouvre une caisse avec le marteau et le coin, il a, aux yeux de l'enfant, bien plus de grandeur que s'il raconte avoir établi un bilan d'affaires ou trouvé un diagnostic exact. La vie d'aventures est pleine de ces activités qui imposent... L'espoir d'être autorisé, par suite du choix de la profession, à accomplir des actes qui, à la maison, lui sont défendus, remplit l'enfant d'une foule de rêves et de possibilités de grandeur qui n'ont rien de comparable avec les fonctions du père. »

Plus haut que le père, telle semble être la formule !

Notez bien qu'il n'y a pas toujours opposition nettement marquée ; on se tournera directement vers la profession du père qu'on souhaitera exercer sous une forme supérieure : le

fils du concierge de l'Ecole primaire supérieure se fera instituteur, le fils du facteur deviendra employé des postes, le fils du modeste expéditionnaire d'un ministère cherchera à entrer comme fonctionnaire de l'administration centrale après avoir passé par la Faculté de droit, le fils d'un peintre en bâtiments rêvera d'être un jour un artiste peintre célèbre... Si rivalité il y a entre père et fils, cette rivalité ne se trouve-t-elle pas fréquemment excusée par un désir légitime du père qui voudrait que son fils eût meilleur temps que lui, par l'ambition de la mère qui abhorre les mains calleuses?

Est-ce à dire pourtant qu'il n'est pas des cas — et ils sont nombreux, heureusement — où l'enfant se tourne de gaîté de cœur vers la profession d'un père qu'il admire et qu'il aime?

D'autre part, qu'est-ce qui expliquerait bien pourquoi, selon l'observation de *S. v. Maday*, des fils de commerçants, c'est-à-dire de personnes ayant une profession nettement matérielle, vont, de préférence, vers les professions idéalistes et demandent à devenir poètes, peintres, philosophes?

Passons sur ces observations d'ordre purement psychologique — mais que nous avons néanmoins tenu à relever, tant il est vrai qu'elles peuvent éclairer plus d'un problème troublant — et voyons, *au point de vue économique*, les rapports qui existent entre la profession des parents et celle que choisissent les enfants.

Deux auteurs anglais, *S. J. Schapman* et *W. Abbott*, étudient dans le *Journal of the Royal statistical Society*, de mai 1913, la tendance qu'ont les enfants, malgré les considérations psychologiques qui précèdent, à embrasser la carrière du père. Leur enquête porte sur 2415 élèves, de 15 à 30 ans, des écoles du soir du Lancashire.

Pour *Dupréel*, il y a lieu de distinguer les familles peu nombreuses et les familles nombreuses<sup>1</sup>. Dans les premières, dit-il, l'ambition générale est de maintenir les enfants au même rang social que les parents et, plus souvent encore, comme nous l'avons vu plus haut, de leur permettre de s'élever.

Les professions enviées seront celles « qui demandent une

<sup>1</sup> *Bulletin Solvay*, n° 9, novembre 1910, p. 537-38. — Communication de M. Dupréel sur : « Les causes et les effets de l'accroissement, de la diminution et de l'état stationnaire de la population. »

éducation prolongée, une instruction technique (diplômes, examens), puis comportent des débuts qui apportent avec eux toute la considération sociale attachée à la profession. La période des études elle-même implique déjà une bonne part de cette considération. » Ce sont les professions dites libérales. Et dans les familles où il y a peu d'enfants, c'est vers elles qu'on dirigera ce qu'on est convenu d'appeler les bons sujets; ceux dont les connaissances seront moins vastes et les aptitudes moins marquées iront aux professions plus modestes, mais qui, extérieurement, ressemblent assez aux premières, qui « ont ce même caractère de n'impliquer, au début, aucun signe de déchéance spéciale. » Qu'on songe aux petits emplois de fonctionnaires, aux professions bureaucratiques !

Quant aux enfants des familles nombreuses, plus laissés à eux-mêmes, ils auront une répugnance moindre « pour les déchéances provisoires des débuts de carrière et pour l'émigration », ce qui explique qu'ils se porteront de préférence vers les professions industrielles et commerciales. Nous ne manquerons pas de les y encourager, d'autant plus que ceux qui viendront des « classes moyennes »<sup>1</sup> auront plus de chances, étant donné leur éducation, leur instruction, leur désir légitime de s'élever, d'y dépasser les degrés inférieurs.

*Federico Chessa*, étudiant le problème de la transmission héréditaire des professions<sup>2</sup>, conclut que plus il y a d'enfants dans une famille, moins l'hérédité professionnelle est naturellement manifeste (ce qui, du reste, s'explique très facilement), qu'elle est généralement plus marquée pour les professions « exigeant un grand développement intellectuel et une grande habileté technique, une sorte de spécificité acquise. » Mais attention ! Est-il bon, comme le demandait *Guyau*, de presser le fils de suivre la profession du père, toutes les fois, du moins, « que cette profession, comme celle d'artiste,

<sup>1</sup> H. Joly étudie le problème de l'éducation des classes moyennes et montre bien que de « ces classes laborieuses, il sort des jeunes gens d'une autre trempe », capables de former une véritable élite professionnelle. *L'Education*, décembre 1915.

<sup>2</sup> Federico Chessa : *La transmission ereditaria della professioni*. (Turin Bocca. 1912.)

d'homme politique, de savant, ou simplement d'« homme occupé », d'« homme distingué », a exigé une dépense nerveuse trop considérable » ?

Si nous en avions le temps, nous aimerais remonter aux origines des professions, montrer certaines familles, puis certains individus du clan monopoliser quelques fonctions, rappeler les beaux côtés du système corporatif du moyen âge. Mais ceci qui, du reste, est connu de tous, ne pourrait manquer de nous entraîner beaucoup trop loin. Et comme nous avons surtout en vue le choix d'une carrière, demandons-nous plutôt, avec *René Maunier*<sup>1</sup>, d'où vient que, chez les primitifs, les « pouvoirs professionnels » aient été attribués à des individus déterminés, à l'exclusion des autres. C'est que « la spécialisation tenait à des sentiments collectifs particulièrement forts. Loin d'être le produit des libres calculs des individus, elle était une règle sociale impérative, un commandement de la conscience collective. Et il ne pouvait en être autrement. Comme les primitifs se ressemblent tous, comme toute initiative individuelle est absente, les différences d'aptitudes et les calculs que suppose l'explication classique ne pouvaient se produire. Les professionnels n'avaient guère plus d'aptitudes à leur tâche que les autres membres du groupe ; il a donc fallu, pour que leur activité leur fût si sévèrement réservée, que la conscience collective leur prêtât une nature et des aptitudes radicalement différentes de celles du commun des hommes. Lorsque les individus ne diffèrent pas entre eux, la spécialisation ne peut avoir une base individuelle : il faut que le groupe leur attribue des différences et des propriétés qu'ils n'ont pas... »

Heureux ces temps où les formes premières de spécialisation n'avaient rien à voir avec les aptitudes, où elles s'imposaient, pour ainsi dire, aux individus, où elles avaient « un caractère tranché, immuable », qu'aucune raison utilitaire ne pouvait justifier. Ces temps ne sont plus : si autrefois, il fallait être détenteur de « forces spéciales » pour exercer les fonctions de magicien, de prêtre, de fabricant de canots, de forgeron, etc., il n'en est plus de même aujourd'hui, comme nous le verrons au cours de cette étude.

<sup>1</sup> *René Maunier* : « Vie religieuse et vie économique. La division du travail. » (*Revue de Sociologie*, 1908.)

Nous ne voudrions pas terminer cet aperçu succinct sur les rapports de la famille dans le choix de la profession sans signaler l'étude si puissamment riche de *Marie Bernays* sur la sélection et l'adaptation des ouvriers dans la grosse industrie<sup>1</sup>, qui viendra comme illustrer toutes les considérations qui précèdent.

L'enquête de l'auteur a porté sur des ouvriers et ouvrières de l'industrie textile de München-Gladbach (provinces rhénanes) :

$\frac{1}{4}$  des ouvriers masculins, soit 174, ou 24,2 %, proviennent de familles dont le père est occupé dans l'industrie textile ;

15,9 % de familles dont les membres sont, en majorité, ouvriers de fabriques ;

ce qui donne :

289 ou 40,1 % de familles « prolétariennes » ;

6,3 % proviennent de familles dont le père est occupé aux bâtiments, aux terrassements ;

28,4 % de familles de paysans (14,5 %) et d'artisans ;

9 % de parents exerçant une profession « supérieure » (sous-officier, instituteur, hôtelier, commerçant, etc.) ;

15 % de parents exerçant une profession « inférieure » (bûcheron, fripier, vannier, fossoyeur, etc.).

Ces chiffres se passent de tout commentaire ! La seule conclusion à tirer est que les ouvriers provenant des couches sociales appelées faussement inférieures sont, pour une foule de raisons dont nous aurons à dire un mot plus loin, attirés de préférence vers la grosse industrie, où ils resteront le plus souvent des ouvriers non-qualifiés.

Si au lieu d'examiner la profession du père, nous examinons celle du grand-père, nous avons, comme pourcentages respectifs (ouvriers et ouvrières ensemble) :

13,9 % — 5,4 % (19,3 %) ; 1,9 % — 38 % (dont 24,8 % de paysans, ce qui s'explique très facilement par l'attrait de la jeunesse campagnarde vers les industries nouvelles) — 5,7 % — 7,9 % ; le reste, inconnu.

Pour finir, relevons le tableau suivant, donné par l'auteur,

<sup>1</sup> *Marie Bernays : Auslese und Anpassung der Arbeiterschaft der geschlossenen Grossindustrie.* Leipzig. (Duncker et Humblot, 1910, p. 103-118.)

des combinaisons d'influence des parents et grands-parents sur le choix de la profession du fils, combinaisons que l'on retrouve le plus souvent :

<i>Grand-père.</i>	<i>Père.</i>	<i>Fils.</i>
1. Ouvrier textile.	Ouvrier textile.	Ouvrier textile.
2. Cultivateur.	Cultivateur.	Ouvrier textile.
3. Artisan.	Artisan.	Artisan de fabrique.
4. Cultivateur.	Artisan.	Ouvrier à la tâche.
5. Ouvrier de fabrique.	Ouvrier de fabrique.	Ouvrier textile.
6. Professions inférieures.	Professions inférieures.	Ouvrier textile non-qualifié.
7. Artisan.	Ouvrier de fabrique.	Ouvrier textile qualifié.
8. Cultivateur.	Professions inférieures.	Ouvrier textile non-qualifié.
9. Cultivateur.	Ouvrier textile.	Ouvrier à la tâche.

C'est donc dire que nous devrons porter toute notre attention sur la profession des parents quand nous aurons à éclairer l'enfant sur la profession à choisir : nous n'aurons pas à être étonnés de son goût marqué pour une profession qui ne répond pas à ses aptitudes si nous savons, par exemple, que tel ou tel membre de sa famille exerce la profession souhaitée ; nous ne nous étonnerons pas moins de la répugnance qu'il pourrait marquer pour un métier qui nourrit à peine sa famille!...<sup>1</sup> C'est dire qu'il sera toujours bien difficile de conseiller en ne se guidant que sur ce seul point. Si, au moins, les questions d'*héritérité* étaient mieux connues ; si nous étions sûrs que l'habileté manuelle du père, par exemple, se transmît inévitablement au fils. Nous avons certes tous rencontré des enfants d'habiles artisans possédant, alors qu'ils étaient encore bien jeunes, cette souplesse des doigts et des articulations, cette adresse de la main, cette précision de mouvements qui caractérisaient les œuvres de leur père. Mais est-il possible de généraliser sur des cas qui n'ont pas l'air de se présenter en trop grand nombre ? Cette question de l'*héritérité* des aptitudes mériterait d'être mise à l'étude par les

<sup>1</sup> Dans une excellente étude parue dans l'*Année psychologique* (1911), Lapie note que : dans la Creuse, 438 enfants sur 547 reprennent le métier du père, soit 80 % ; » Marne, 417 » 601 » » 69 % ; aux environs de Paris, 40 %.

Voir également dans la *Formation professionnelle* (n° 17, 1918), une note de F. Buisson relative aux réponses de 731 enfants de 13 ans de la ville de Springfield (Illinois).

psychologues. Déjà un psychologue allemand, W. Peters, s'est occupé des aptitudes psychiques<sup>1</sup>. Après avoir examiné dans différents villages de Bavière les certificats scolaires de sortie de 1162 enfants, de leurs 344 parents, de 117 grands-parents et de 11 arrière-grands-parents, il arriva aux conclusions suivantes qui peuvent présenter un certain intérêt pour le conseiller de vocation :

1. La moyenne des notes des enfants est d'autant plus mauvaise que celle des parents était faible.
2. En général, les aptitudes des enfants ne sont influencées héréditairement que d'un seul côté (par un seul parent).
3. La similitude de notes n'est pas la même pour toutes les matières ; c'est en conduite que la corrélation est la plus grande ( $\rho = 0,73$ ).
4. Règle générale, les mères exercent une influence d'hérité plus grande sur les enfants que les pères, et cette influence est plus profonde sur les filles que sur les garçons ( $\rho = 0,48$  et  $0,34$ ).
5. Par contre, le grand-père semble exercer une plus grande influence sur les petits-enfants que la grand'mère (0,36 contre — 0,06).

Si, d'autre part, nous voulons bien ne pas oublier que certaines caractéristiques d'un individu se retrouvent dans deux générations qui précèdent, par exemple, nous admettons qu'il est de toute utilité de posséder le plus possible de renseignements sur la famille de l'enfant qui se présentera au Cabinet d'orientation professionnelle...

Je m'excuse de cette digression un peu longue ; elle était toutefois nécessaire pour montrer combien est complexe et vaste le problème de l'orientation professionnelle.

\* \* \*

L'entretien terminé, nous passerons à l'*examen médical* de l'enfant, auquel il convient, je crois, d'accorder une importance primordiale. Cet examen doit, à mon avis, comporter

<sup>1</sup> W. Peters : *Über Vererbung psychischer Fähigkeiten*. Leipzig, Teubner. 1916.

des observations *physiologiques, anthropométriques et médicales.*

**Examen physiologique.** — Les docteurs *J. Leclercq*, de Lille, et *P. Mazel*, de Lyon, ont consacré à cette question une étude succincte<sup>1</sup> à laquelle il nous plaît d'emprunter quelques renseignements :

Une école nouvelle, disent-ils, s'est créée, « qui se propose l'utilisation rationnelle et scientifique de la machine humaine, utilisation basée sur la connaissance anatomique et physiologique de l'organisme humain. » Ses précurseurs sont : *Galilée, Léonard de Vinci, La Hire (1680), Amontons (1700), Coulomb, Adam Smith (1776), Charles Bablage (1832) et Hirn (1855).* La voie est ouverte : l'école allemande des *Fick, Henke, Braune, Fischer, Zuntz, Durig, Du Bois-Reymond, Peder, Rubner, Löwy, Katzenstein, Tigerstedt*, etc. ; l'école italienne des *Trèves et Mosso* ; l'école française des *Chauveau, Marey, Demény, Richer, Broca, Weiss, Waxweller, Joteyko, Laufer, Langlois, Buyse, Imbert, Amar, Lahy*, etc..., s'efforcent d'arriver à la solution du problème suivant : Comment obtenir le maximum de rendement avec le minimum de fatigue ?

Nous ne pouvons, sans risquer de sortir des limites que nous nous sommes assignées, étudier ici le fonctionnement du « *moteur humain* », dont la complexité est si grande, le problème de la « *puissance motrice humaine* » (lois de la contraction musculaire, de l'irritabilité musculaire, énergie physiologique, travail produit, fatigue musculaire, etc.), les « *organes intimes de la machine* qui doivent fournir et apporter aux muscles le combustible et l'oxygène, c'est-à-dire l'énergie chimique nécessaire au travail » (appareils respiratoire, circulatoire)<sup>2</sup>. Il nous faudrait également passer en revue les différentes études qui ont été publiées sur la physiologie du travail professionnel, ou plutôt de l'application de la méthode physiologique au travail professionnel : c'est *Taylor* et son système que nous aurions à citer, le travail du carrier sur la

<sup>1</sup> D'après Leclercq et Mazel : *La main-d'œuvre nationale après la guerre*, p. 53-91. *Larousse*, 1916.

<sup>2</sup> Nous renvoyons sur ce point aux ouvrages de :  
J. Amar : *Le moteur humain et les bases scientifiques du travail professionnel*. (Dunod et Pinat, 1913) ;

Et aux nombreuses études du Dr A. Imbert (Montpellier).

roue à chevilles et celui des détenus anglais sur les roues pénitentiaires étudié par *Mavier*, la manœuvre de la lime présentée par *Amar*, celle du marteau, de la pelle, du treuil, du cabestan ; le travail au cabrouet, si finement décrit par *Imbert*, celui de la dactylographie par *Carpentier*, des mineurs par *Langlois*, etc., etc.

Et toutes ces notions sont utiles à savoir, non seulement pour l'organisation de la production, mais aussi — et c'est ce qui nous intéresse le plus — pour « orienter l'ouvrier vers le travail qui convient le mieux à son organisme ». C'est dire qu'il est de toute nécessité de connaître les *particularités physiologiques* du futur ouvrier.

« Ainsi l'examen extérieur d'un sujet permet de reconnaître déjà si ce dernier doit se livrer à un travail de force ou à un travail de vitesse : des membres très développés, une musculature saillante, des muscles épais et durs, un thorax large, une taille cambrée, caractérisent l'ouvrier de force ; le travail de vitesse est le fait de sujets maigres, élancés, à musculature peu développée, mais aux membres longs, au système nerveux puissant. »

La « morphologie dynamique » a, du reste, distingué les quatre types suivants, selon le développement présenté par les organes essentiels du moteur humain : type *digestif*, type *musculaire*, type *respiratoire*, type *nerveux*.

Le *type digestif* se caractérise comme suit : abdomen accusé, grand appétit, digestions faciles ; muscles bien développés, mais sans exagération ; capables d'un effort puissant et prolongé, « car il se produit, chez eux, un apport important et permanent de combustible au niveau des organes moteurs ». Deux sous-types : « le type lourd et massif, trapu, ramassé sur lui-même : c'est le type-bœuf des Américains, susceptible de porter des fardeaux » ; l'autre est représenté par des hommes plus grands, à leviers longs, à mouvements de grande amplitude, à membres peu gros, mais musclés, à tube digestif bien développé. La plupart des ouvriers métallurgistes rentreraient dans cette catégorie.

Le *type musculaire* se rapproche du précédent, mais n'en a pas la résistance : il se fatigue vite.

Le *type respiratoire* « est représenté par des sujets de taille généralement moyenne ou au-dessus de la moyenne, au

thorax développé, aux membres longs, aux muscles allongés et déliés ». Voici ce qu'en dit le Dr J. Noé<sup>1</sup> : « La prédominance respirative se révèle par le développement exagéré de l'étage moyen de la face. Les dimensions de cet étage moyen sont augmentées aux dépens de celles de l'étage supérieur (cérébral) et de l'inférieur (digestif). Le front et le menton sont fuyants. La face prend un aspect losangique. Le thorax s'allonge, au point de prendre la plus grande partie du tronc. Les muscles n'y forment pas de relief. L'amplitude respiratoire augmente... »

Il va de soi que ce type est impropre aux travaux très pénibles ; néanmoins, il est susceptible de « remplir une tâche demandant, à la fois, une certaine force et de la souplesse ». Une sorte d'instinct, un tactisme, dit l'auteur précité, le « pousse à se placer automatiquement, en toutes circonstances, dans les conditions qui réduisent au minimum les perturbations physico-chimiques du milieu respirable. Une sensibilité spécifique lui fait fuir tout ce qui est susceptible de léser les poumons et les bronches. C'est ainsi qu'il est incommodé par la présence de gaz délétères, même en faibles traces, ainsi que par les parfums trop intenses et les odeurs trop fortes. Ce qui lui est surtout préjudiciable, c'est le séjour dans une atmosphère confinée. »

Que d'indications précieuses pour le service d'orientation professionnelle !

Le *type nerveux* est celui « des sujets maigres, peu musclés, actifs, capables d'efforts successifs, parfois violents, incapables d'un effort continu et prolongé, à mise en route rapide ».

Peut-être cette division demanderait-elle à être plus précise ; ou plutôt il conviendrait d'arrêter pour chaque type les professions ou métiers auxquels il peut prétendre. Nous ne doutons pas que les nombreux physiologues qui se sont mis à l'étude de l'impérieuse question de la rééducation des mutilés n'arrivent bientôt à nous fournir ces renseignements qui seraient, pour nous, de première utilité.

<sup>1</sup> Dr J. Noé : *Le type respiratif chez l'homme*. (Paris. Rousset 1914.)

**Examen médical.** — Il ne nous appartient pas de dire au médecin à quel examen il doit procéder pour reconnaître si un sujet donné est apte ou non à une profession déterminée. Nous ignorons également s'il se servira des données de morphologie dynamique dont nous avons parlé plus haut. En tout cas, ce qu'il sera essentiel de connaître, c'est la valeur de l'*appareil respiratoire* (périmètre thoracique moyen, capacité vitale pulmonaire, rythme respiratoire), de l'*appareil circulatoire* (pouls, tension artérielle, etc.), de l'*appareil digestif*, de l'*appareil génito-urinaire*, etc.<sup>1</sup>.

L'examen de l'appareil respiratoire montrera si l'enfant est apte ou non à des travaux durs et prolongés, à des efforts violents ; le médecin notera s'il y a prédisposition à la tuberculose, à la moiteur des mains ; il indiquera si la présence de hernies, de varices, si la forme des pieds et la disposition des jambes ne lui sont pas un empêchement pour l'exercice de certaines professions.

Avec une autorité que nul ne songera à critiquer, j'espère, il déconseillera aux cardiaques certaines professions du bâtiment et de manutention, encouragera les nerveux aux occupations de jardinage, aux métiers « faciles », aux emplois de bureaux, et les éloignera de toutes celles où il peut être fait usage de boissons alcooliques. A ceux qui sont atteints de maladies de la peau, il montrera les inconvénients qui pourraient résulter, pour eux et pour les autres, à choisir une profession les obligeant à un contact permanent avec le public, etc....

Qu'on veuille bien songer — pour ne citer qu'un cas entre mille — à l'importance d'un examen sérieux de la *vue* chez le jeune homme en quête d'une profession.

Dans la *Jugendfürsorge* (1900, p. 145), Radziejewski, publant une étude sur les rapports qu'il y a entre la vue et la profession, trouve que sur 2000 enfants examinés, 60 % au moins n'étaient pas aptes à embrasser la carrière qu'ils avaient préalablement choisie, par suite de défauts visuels.

<sup>1</sup> Les docteurs Leclercq et Mazel donnent, dans l'ouvrage cité, un type de fiche pouvant servir de modèle pour l'examen initial de l'ouvrier. Il nous semble que le C. O. P. pourrait y puiser des instructions utiles pour l'examen des futurs apprentis.

D'autre part, il est établi qu'un assez grand nombre de personnes sont atteintes d'achromaptosie, c'est-à-dire qu'elles confondent un grand nombre de couleurs que l'homme à la vue normale distingue parfaitement. Dans un travail qu'il consacre à l'importance du sens des couleurs pour le choix des professions, *A. Guttmann*<sup>1</sup> montre l'inconvénient qu'il y a à ne pas être apte à distinguer les couleurs, les nuances. Non sans raison, il demande l'exclusion des daltoniens de la majorité des services des chemins de fer et de la marine, et il montre que jamais, dans les exploitations agricoles, ils n'arriveront aux mêmes résultats que les normaux : n'y a-t-il pas constamment à distinguer le vert du brun, par exemple, le brun du rouge, le rouge du vert (fruits mûrs et fruits verts) ? Peut-on concevoir un horticulteur parfait ne pouvant pas reconnaître les différentes couleurs ? Il en est de même pour le géologue, le chimiste, le physicien, le naturaliste ; le médecin aura fréquemment à examiner la couleur de l'épiderme (maladies cutanées), des muqueuses, etc., il devra pouvoir se rendre parfaitement compte des réactions qui se produisent à l'examen des urines, par exemple. — Qu'on songe également aux ennuis que pourraient s'attirer les pharmaciens et droguistes qui confondraient le rouge et le vert. Est-il besoin de dire que seront exclus des teintureries, tanneries, des ateliers de lingerie et de modes, de certains ateliers d'imprimerie et de reliure tous ces anormaux de la vue, que le photographe, le peintre, le tapissier, le bijoutier et les magasins d'alimentation ne les accepteront pas en apprentissage ?

S'il en est ainsi, sera-ce trop que d'exiger, avant l'entrée dans une profession, un examen minutieux de la vue et du sens des couleurs ?

Nous reproduisons en annexe le tableau remis par le professeur *Truc* aux élèves, en fin de scolarité, pour les guider dans le choix d'une profession. Les professions ordinaires y

<sup>1</sup> Alfred Guttmann : « Die Bedeutung des Farbensinus für die Berufswahl ». *Die Umschau*, p. 447-450. 25 mai 1912. N° 22.

*Achromaptosie* = abolition de la perception des couleurs. La rétine ne fournit que la sensation du blanc, du noir et des teintes intermédiaires. L'achromaptosie partielle est la cécité pour certaines couleurs. Elle porte surtout sur le rouge et le vert et prend alors le nom de *daltonisme*. On compte 1 à 2 daltoniens sur 100 individus, dit A. Pizon.

sont classées d'après leurs exigences visuelles et l'acuité minima de chaque œil. Nous ne pouvons que regretter l'absence faite à l'examen du sens chromatique...

Peut-être nous demanderez-vous qui doit faire cet examen de la vue? Il va de soi que le médecin scolaire est tout désigné; nous dirons même que c'est à lui seul qu'il appartient de le faire, si l'on veut, par exemple, déceler les hypermétropes, pour lesquels l'emploi de l'échelle optométrique ne suffit pas, et encore faudra-t-il que ce médecin soit un spécialiste... En tous cas, si l'enfant se présente au Cabinet d'orientation professionnelle sans bulletin médical scolaire<sup>1</sup>, il appartiendra au médecin de ce Cabinet de faire un examen de sa vue des plus rigoureux<sup>2</sup>.

Et ce que nous disons pour la vue vaut également pour les autres parties du corps. Il serait certes à souhaiter que l'initiative prise par le professeur Truc fût suivie par d'autres collègues s'intéressant au choix des professions<sup>3</sup>.

Nous savons bien que mieux vaudrait posséder, pour chaque profession en particulier, la liste des aptitudes physiques nécessaires. Mais, en attendant, ne pourrions-nous pas afficher

<sup>1</sup> Le Carnet sanitaire des écoliers du canton de Genève comporte une fiche spéciale pour l'examen des yeux, avec les mentions suivantes :

Acuité visuelle (œil droit, œil gauche).

Réfraction et accommodation.

Strabisme.

Paupières.

Conjonctives.

Appareil lacrymal.

Cornées.

Globe oculaire.

Lésions internes et profondes.

Perception des couleurs.

Observations :

Notes et décisions du médecin :

Qui ne voit de quelle utilité est cette fiche pour le conseiller de vocation? Tout commentaire serait superflu, croyons-nous.

<sup>2</sup> Ces examens de la vue demandent un spécialiste, tant il est difficile de dissocier l'intelligence de la sensibilité brute. Ainsi il arrivera qu'un daltonien finira par repérer les couleurs pour lesquelles il est « aveugle », grâce, par exemple, à des différences de clarté; d'où nécessité d'un grand nombre d'épreuves à faire pour déceler le daltonisme, l'achromaptosie partielle.

<sup>3</sup> Voir aux Annexes le tableau remis par le professeur Truc aux élèves, en fin de scolarité, pour les guider dans le choix d'une profession. Les professions ordinaires y sont classées d'après leurs exigences visuelles et l'acuité maxima de chaque œil. Un tel tableau ne mériterait-il pas de figurer dans tout C. O. P. et dans toute classe d'élèves sortants?

dans nos écoles, ou mieux remettre en fin de scolarité aux élèves sortants un formulaire semblable à celui qui a été dressé par la « Société allemande d'hygiène populaire » et dont nous donnons également copie dans les Annexes<sup>2</sup>. Les prescriptions de ce formulaire pourraient être expliquées, commentées par le maître, le médecin scolaire ou le conseiller de vocation dans un entretien auquel seraient conviés les parents.

Donnons encore, à titre documentaire, le tableau des aptitudes physiques exigées pour les différentes professions, ou mieux le tableau des *contre-indications*, tel qu'il est présenté dans le *Wegweiser zur Berufswahl für Knaben und Mädchen*, remis aux élèves sortant des écoles primaires de Zurich :

Une forte *constitution physique* et une grande *force musculaire* sont absolument nécessaires pour : fondeurs, forgerons, serruriers, maçons, charpentiers, quincaillers-ferblantiers, boulanger, bouchers-charcutiers, brasseurs, de même que pour le cultivateur. De plus, les couvreurs, ramoneurs, ferblantiers, charpentiers et maçons devront être exempts de *vertige*.

Les personnes souffrant des *yeux* sont inaptes aux professions de boulanger, confiseur, meunier, forgeron, fondeur, horloger, graveur, coiffeur, tailleur ; lingère, couturière, tailleuse, coiffeuse, brodeuse, tisseuse, etc.

Les *myopes* peuvent, en se servant de lunettes, devenir facilement tailleurs, orfèvres, ciseleurs, graveurs, typographes-compositeurs et sténographes. Mais ils sont inaptes aux emplois des chemins de fer, de chauffeurs, charpentiers, couvreurs, conducteurs de travaux du bâtiment, etc.

On ne conseillera pas à ceux qui souffrent des *oreilles* de devenir boulanger, meunier, scieurs, tanneurs, forgerons, serruriers ou fondeurs.

Les *durs d'oreilles* ne réussiront ni aux chemins de fer, ni aux services de la poste, ni dans l'enseignement. Ils sont aussi inaptes aux professions qui peuvent occasionner le vertige, comme celles de monteur, tapissier, couvreur, ouvrier des téléphones et télégraphes, de même qu'à celles qui exigent le contact avec le public : employé d'hôtel, cocher, coif-

<sup>2</sup> Sous le titre : « Quelques conseils d'ordre physique relatifs au choix d'une profession. »

feur, vendeur, voyageur, employé aux bureaux de renseignements, etc.

Les *maladies cutanées*, les *mains moites* et autres maux semblables éloigneront des professions de cuisinier, boulanger, pâtissier, charcutier, marchand de légumes, mécanicien de précision, électrotechnicien, tisseur, brodeur, masseur, sommelier, coiffeur, peintre, lacqueur, plâtrier, droguiste, etc., cuisinière, vendeuse, brodeuse, lingère, dame de compagnie, etc.

Les *prédisposés à la tuberculose* ne deviendront pas tailleurs de pierre, sculpteurs, polisseurs sur verre, mineurs, tourneurs, ébénistes, typographes, tapissiers, peintres, imprimeurs, tanneurs, boulangers, meuniers, teinturiers, — cuisinières, plumassières, repasseuses, employées de bureau. Le travail de fabrique ne leur conviendra pas non plus. On leur recommandera par contre le travail de cultivateur, jardinier, cocher, portier, agent de police, facteur, — jardinière, fleuriste, domestique. A la montagne, ils pourront choisir d'autres professions qui ne soient pas dures.

Les *maladies de cœur* exclueront des métiers de commissaire, coursier, ouvrier du bâtiment, brasseur, serrurier, forgeron. On préférera pour les cardiaques un travail régulier, non excitant, et une profession « assise ».

Les *hernieux* (opération à recommander) se garderont de tous travaux exigeant de grands efforts physiques (soulèvement de fardeaux...) et ne chercheront pas à devenir charpentier, forgeron, serrurier, maçon, ouvrier du bâtiment, boulanger, brasseur, etc.

A ceux qui sont *faibles des nerfs*, on recommandera les professions de cultivateur, jardinier, relieur, dessinateur, cordonnier, maroquinier, vannier, brossier, tailleur; ils éviteront tous travaux et plaisirs excitants, irréguliers, ainsi que toute occupation de nuit.

Quant aux *infirmes, estropiés*, etc., ils trouveront un travail selon leur infirmité physique dans les professions suivantes : tailleur, savetier, sculpteur sur bois, horloger, vannier, cartonnier, etc.

**Examen anthropométrique.** — Je n'insisterai pas davantage sur cette question de l'examen médical ; je voudrais toutefois

vous dire un mot de l'utilité des *mesures anthropométriques* qui peuvent et doivent être prises sur l'enfant. Peut-on compter sur l'anthropométrie pour diagnostiquer et pronostiquer en matières d'aptitudes et d'inaptitudes ? Pour le professeur *Manouvrier*, de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, non. « Il peut, dit-il, exister telle longueur optima des mains et des doigts, du bras et de l'avant-bras, du tronc et des membres, qui facilitera au maximum telle partie du travail dans une profession » ; mais, ajoute-t-il, « n'y a-t-il pas mille manières pour l'individu de suppléer à l'insuffisance ou à l'excès de telle dimension anatomique par des expédients divers et même par l'adoption de subterfuges fonctionnels ? » C'est possible ; et nous en avons la meilleure preuve dans l'accoutumance des mutilés aux blessures de guerre ; mais est-ce une raison pour se passer des données anthropométriques ? Pourquoi, lorsque nous aurons, par exemple, des moyennes de longueur de doigts et de bras de bonnes téléphonistes, de bonnes dactylographes, de bons pelleteurs, etc..., c'est-à-dire d'ouvriers fournissant un rendement optimum de travail avec un minimum de fatigue, pourquoi, dis-je, ne nous servirions-nous pas de ces mesures pour guider dans le choix d'une profession ? En tous cas, s'il est intéressant de déterminer l'*âge intellectuel* (nous connaissons l'*âge chronologique*) d'un sujet, il n'est pas moins important de connaître l'*âge organique* qui nous dira si tel ou tel organe est arrivé au degré de puissance voulue, et nous permettra, non seulement d'arrêter une méthode éducative de ces organes, mais aussi de pronostiquer à quel moment ces mêmes organes seront arrivés à leur complet développement...<sup>1</sup>

**Examen scolaire.** — Cet examen médical terminé, il ne sera pas sans utilité de passer à celui des *connaissances scolaires*. Toute profession, quelle qu'elle soit, exige un minimum de savoir indispensable. Non, on n'en sait jamais trop pour taper du marteau, et ceci, criez-le bien haut à vos élèves sortants.

<sup>1</sup> M. Edmond Perrier vient de présenter à l'Académie des Sciences (19 août 1918) un travail d'anthropologie pédagogique du Dr Paul Godin, ayant pour titre : *La fiche scolaire, transformation en indications pédagogiques des données de l'anthropologie sur la nature individuelle de l'enfant des deux sexes*, (cf. *Journal officiel* p. 7476-7477).

Le moindre petit manœuvre du bâtiment qui ose jeter un regard de confiance vers l'avenir ne doit pas se contenter de maigres notions de lecture, d'écriture et de calcul. Et, pourtant, combien y en aura-t-il encore de ceux qui se présenteront au C. O. P. qui n'auront malheureusement pas terminé leur scolarité !

Dans une étude de *F. Buisson*, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, nous trouvons que dans 78 villes d'Amérique sur lesquelles a porté récemment une « enquête sur la vocation », le nombre d'enfants qui, à 13 ans, c'est-à-dire dans leur dernière année de scolarité, ne sont pas arrivés au 7<sup>me</sup> degré, classe normale des élèves de 13 à 14 ans, est très grand. Si dans certaines villes du Massachussets, écrit-il, il y a jusqu'à 75 % des enfants qui ont parcouru le cycle complet, « dans d'autres parties des Etats-Unis, il n'y en a que 50 % ; dans les Etats du Sud, la moyenne tombe jusqu'à 20 % et au-dessous. »

Nous avons sous les yeux les dernières statistiques du canton de Zurich relatives au « choix d'une carrière » des élèves de l'enseignement primaire ayant terminé leurs études au printemps 1917<sup>1</sup>. De 1913 à 1917, sur 19 676 enfants qui ont quitté les écoles primaires (8990 garçons et 10 686 filles) :

1044 garçons (11,6 %) et 861 filles (8,1 %) sortaient de 6 <sup>me</sup> ou d'une classe inférieure	
2144 » (23,9 %) » 2100 » (19,6 %) »	7 <sup>me</sup> ;
5802 » (64,5 %) » 7725 » (72,3 %) »	8 <sup>me</sup> .

En ce qui concerne plus spécialement l'année 1917, 63 % des garçons sortants et 70,9 % des filles (soit une moyenne de 67,2 %) avaient complètement terminé leur scolarité.

Les résultats ne sont guère meilleurs pour les enfants des « écoles secondaires » (nos cours supérieurs en France) ; de 1913 à 1917, sur 20 536 sortants (10 618 garçons et 9918 filles) :

319 garçons (3 %) et 195 filles (2 %) provenaient de la 1 <sup>re</sup> année	
5598 » (52,7 %) » 6050 » (61 %) »	2 <sup>me</sup> »
4698 » (44,3 %) » 3672 » (37 %) »	3 <sup>me</sup> »
3 » — » 1 » — »	4 <sup>me</sup> »

<sup>1</sup> *Statistische Mitteilungen betreffend den Kanton Zürich*. Heft 128.  
*Die Berufswahl der im Frühjahr 1917 aus der Volksschule ausgetretenen Schüler*. Winterthur, Ziegler. 1918.

Quelles conclusions pratiques tirer de tous ces chiffres ?

1<sup>o</sup> Surcroît de difficulté, dit Buisson, pour placer ces enfants qui, ayant quatorze ou quinze ans, ont le droit de quitter l'école, mais qui, n'ayant qu'une demi-instruction, seront difficiles à placer ;

2<sup>o</sup> Nécessité pour le système scolaire national de « trouver une manière de récupérer » ces « non-valeurs ».

Le moyen, nous l'avons déjà signalé à maintes reprises dans nos différentes études : c'est l'introduction, à l'école primaire, des *travaux manuels* et la création des *classes de pré-apprentissage*. C'est aussi celui que préconise l'« American federation of Labor » qui écrit les lignes suivantes que nous empruntons à l'étude si riche de F. Buisson :

« Le temps est passé où les Etats-Unis tiraient leurs richesses de matériaux bruts obtenus sans beaucoup de peine de leurs mines et de leur sol vierge. Ils sont entrés dans une période où leur fortune dépendra beaucoup plus des qualités du travail humain. Désormais il faudra choisir : ou le déclin industriel, ou une éducation industrielle. Pensez-vous que la classe ouvrière organisée va opter pour le déclin de l'industrie, pour une lutte sur la base d'un travail à bas prix, au lieu du travail méthodique et à grand rendement ? Pensez-vous qu'elle va adopter les méthodes chinoises pour lutter avec l'Europe ? Je puis vous assurer que l'ouvrier américain n'acceptera pas une telle solution du problème. Il insistera sur la nécessité d'un travail intelligent, efficace, organisé, ce qui veut dire qu'il exigera, à l'avenir, comme il l'a déjà fait dans le passé, que l'instruction dans nos écoles publiques soit rendue vraiment démocratique, que les écoles publiques en général instituent une éducation industrielle, que cette éducation soit fondée sur une étude approfondie des industries permettant de déterminer quelle sorte de préparation industrielle est requise comme la plus profitable pour le bien physique et mental, matériel et social des travailleurs, et comme le plus propre à faire triompher nos meilleures espérances, la prospérité de notre République et l'accomplissement de sa mission de propagatrice des idées humanitaires dans le monde. » (C'est nous qui soulignons<sup>1</sup>.)

<sup>1</sup> Nous sommes heureux de relever ces observations de *Samuel Gompers*, le Président de la puissante C. G. T. américaine. On croit trop en France

Nous reviendrons plus loin sur ce point. En attendant, disons bien franchement que nous ne procéderons pas, au C. O. P. à des examens d'ordre scolaire. Loin de nous cette pensée ; et comme nous avons le plaisir de nous adresser à des membres et à des futurs membres de l'enseignement primaire et primaire supérieur, nous en profiterons pour leur demander de bien vouloir, eux aussi, s'intéresser à la question du choix d'une carrière. Combien ils faciliteraient notre tâche s'il leur était possible de nous fournir, pour chaque enfant, des notes succinctes, des monographies brèves qui consignerait les résultats obtenus dans chaque branche, sinon au cours de la scolarité, tout au moins pendant la dernière année scolaire ; qui renfermeraient des remarques sur les résultats, exceptionnels ou insignifiants, auxquels il est arrivé, qui nous renseigneraient sur la dynamique de son travail, tant intellectuel que physique, nous traceraient en quelques traits ou au moyen de faits intéressants observés et pris sur le vif son portrait moral.

C'est alors que commencera le travail proprement dit du C. O. P. tel que nous le concevons : à savoir l'*examen psycho- logique général* du futur apprenti sur lequel nous posséderons maintenant un grand nombre de renseignements précieux.

Qu'on me permette d'insister quelque peu sur ce point qui, comme nous l'avons vu au cours de cette étude, a malheureusement été trop souvent laissé dans l'ombre par les « Vocational Bureaux » américains, les « Conseils d'apprentissage » suisses, les « Berufsberatungsstellen » allemandes, les « Lehrlingsfürsorgekommissionen » autrichiennes, les « School Case Committees » anglais, les « Comités de patronage des apprentis » français, etc...

que l'Amérique est « un pays jeune qui n'a encore songé qu'à satisfaire un robuste appétit avec des mets simples ». (Legouez. L'application des méthodes américaines à l'industrie française. L'Union française, 1917, N° 2.) Une réaction semble s'être produite au-delà de l'Océan : le peuple américain a compris qu'il ne fallait pas mésuser des trésors nationaux que renferment les forêts et les montagnes, les fleuves et les mines, qu'il fallait songer à l'avenir.

Quoi d'étonnant, dès lors, que ce soit d'Amérique que soient partis tous les mouvements qui visent, non seulement à la conservation des biens matériels, mais aussi au non-gaspillage du matériel humain : *Vocational Guidance* et *Scientific Management* ?

Ce qu'on a fait jusqu'ici, nous en avons parlé. On a fait ce qu'on a pu, c'est-à-dire du *placement*.

Pourquoi n'a-t-on pas mieux réussi ! C'est que, pour réussir, trois qualités sont absolument nécessaires :

1<sup>o</sup> la connaissance du *sujet* — de l'enfant;

2<sup>o</sup> la connaissance de l'*objet* — des professions ;

3<sup>o</sup> la connaissance de l'état du marché du travail et du développement que l'avenir réserve à celui-ci ; autrement dit, du *milieu*, tant statique que dynamique. Or, de ces trois qualités, dont nous disons encore un mot plus loin, l'une : la première, la connaissance de l'enfant, n'est possédée que par bien peu de « placeurs ». Je n'incrimine pas, je constate, d'autant plus qu'une solide connaissance de l'enfant n'est pas toujours si facile.

C'est donc au C. O. P. qu'il appartiendra de déterminer, tout d'abord, le *type d'idéation* du sujet (avons-nous affaire à un visuel, un auditif, un moteur, un mixte ?) ; son *type d'attention*, de dire, par exemple s'il possède l'aptitude de la diriger longtemps sur un ou plusieurs objets, si elle est soutenue, périodique, rythmique, papillonnante ; si l'*observation* du sujet est minutieuse ou non, spontanée, lente, rapide, etc.

C'est encore au psychologue de déterminer le type de *mémoire* : la rapidité, l'étendue, la fidélité de la mémoire, si l'enfant manifeste une mémoire spéciale pour les sons ou les couleurs, les lieux ou les formes, les personnes ou les nombres, etc. Puis, chaque sujet sera appelé à fournir son « *équation personnelle* » qui permettra, à l'examen de ses *temps de réaction*, de dire s'il possède ces qualités délicates qui font rapprocher « le fonctionnement du système nerveux de l'aviateur, par exemple, de l'état de machinisme imperturbable requis de l'appareil lui-même », s'il saurait, le cas échéant, faire preuve d'impassibilité, de présence d'esprit...

Quant aux observations du *domaine sensoriel*, et elles sont non moins nombreuses qu'importantes, elles porteront sur la détermination de l'acuité spéciale et sur la finesse des perceptions des sens, sur la détermination des seuils de sensibilité pour les couleurs, les sons, les poids, les longueurs, les températures ; autrement dit, le sujet sera appelé à discerner les nuances de couleurs, les différences de poids, etc.

L'expérience psychologique décèlera si nous avons affaire

à un type d'*imagination* sensoriel, idéal ou constructif, ou, en d'autres mots, artiste, savant ou technicien ; si le sujet résiste facilement ou non aux *suggestions*, s'il a une tendance à la surestimation ou à la sous-estimation ; s'il se laisse facilement entraîner à l'*automatisme*, à la *routine* ; s'il sait s'*adapter*, sans trop de difficultés ou de fatigue à une tâche nouvelle, etc.

C'est également au C. O. P. qu'on étudiera le *dynamique du travail* — tant intellectuel que physique — du futur apprenti. Il n'est pas sans intérêt, en effet, de connaître s'il travaille vite ou lentement, quelle est sa rapidité en lecture, en écriture, en calcul écrit et mental, si son travail est régulier ou irrégulier, etc. Quant aux *mouvements*, dont l'importance dans la vie professionnelle ne peut être contestée par personne, qui ne voit combien il peut être nécessaire d'en connaître scientifiquement la vitesse initiale, la vitesse après exercice, avec fatigue, la régularité, le rythme, la précision, la force, etc.

Et il est un point sur lequel je me permets d'attirer tout particulièrement l'attention : c'est celui de l'*habileté manuelle*. En effet, au début de son activité, nul doute que le C. O. P. n'ait à faire le triage, pour ainsi dire, de ceux que leurs aptitudes désignent tout particulièrement pour les professions commerciales et de ceux qui pourront embrasser une carrière industrielle (petite industrie, métier...). Il s'agira donc d'essayer de déterminer l'*habileté manuelle* de chacun... Je sais bien qu'un des meilleurs moyens, pour y arriver, serait de mettre le jeune homme ou la jeune fille pendant trois mois, six mois, un an, deux ans, en apprentissage chez un menuisier ou chez une modiste. D'accord ! Mais, si au bout de ce temps plus ou moins long, notre sujet est déclaré inapte à tout travail manuel, n'aurez-vous pas, ainsi que lui, du reste, à regretter le temps, les efforts et l'argent perdus ? N'oublions pas, comme l'écrivait récemment *F. Buisson*, que l'apprenti qu'on a aidé à bien choisir reste en place, au lieu de céder à l'« humeur vagabonde qui a été pendant si long-temps la calamité de l'apprentissage de hasard ». Il y aurait bien encore un moyen à proposer : ce serait de prier les autorités compétentes d'introduire une réforme tant attendue de tous, à savoir la transformation de l'« *école assise* » actuelle, pour reprendre la pittoresque expression de *M. Briod*, cette école du passé où la première place est accordée au livre, à la

mémorisation, au savoir, au banc, à l'élément statique, en un mot, en « *école du travail* » où école de l'action où domineraient l'élément dynamique, où le regard percerait vers l'avenir, où l'enfant, ce « *merveilleux tripoteur des choses* », pourrait mettre en valeur et, par conséquent, les faire connaître, ses facultés d'initiative et d'invention, ses aptitudes physiques, intellectuelles, morales, techniques, artistiques et sociales... Et ceci me conduit à demander l'introduction à l'école, et dès le plus jeune âge, des *travaux manuels* et des *classes de pré-apprentissage*, puissants révélateurs d'aptitudes. Sans insister davantage, la question me paraissant suffisamment amorcée par les différentes brochures qui se publient actuellement sur les rapports de l'Ecole et de la Vie, je répète qu'à l'intellectualisme trop souvent étroit qui nous a tous régis, doit succéder un *manualisme* large et généreux, véritable école d'auto-instruction et d'auto-éducation<sup>1</sup>.

Je ne vous cacherai pas qu'au début de mes expériences devant servir à déterminer le degré d'habileté manuelle d'un élève, j'ai été quelque peu inquiet. Avais-je le droit de les faire autre part qu'à l'atelier ou à la forge ? Les déductions que je pouvais tirer ne risqueraient-elles pas presque toujours de rester purement théoriques ? Le Dr *Imbert* est venu nous enlever nos craintes et c'est avec satisfaction que nous relevons une de ses conclusions : « Il y a donc lieu de conclure, écrit-il, que, même pour un acte aussi mécaniquement et physiologiquement simple que celui de la flexion ou de l'extension des doigts, l'inhabiléité et la maladresse d'exécution (ce qui, soit dit en passant, nous tourmentait toujours dans nos recherches) ne sont pas imputables aux muscles, mais aux centres nerveux de commande. » Et il ajoutait : « En résumé, et sans vouloir procéder à une généralisation trop hâtive, on peut, pour le moins, conclure que, même pour des travaux professionnels essentiellement mécaniques, l'apprentissage doit bien souvent viser l'éducation des centres nerveux, et non celle des muscles, et que *l'aptitude et l'habileté profession-*

<sup>1</sup> Nous n'en disons pas plus pour l'instant, notre cours de cet hiver sur « *Le travail manuel à la base d'une éducation harmonieuse* », à l'Institut J.-J. Rousseau (Ecole des Sciences de l'Education) de Genève, devant paraître sous le titre : *Manualisme et Education*.

*nelles dépendent plus des qualités intellectuelles que des qualités physiques<sup>1</sup>.*

Nous pourrons donc, au C. O. P., essayer de dégager le degré d'habileté manuelle du futur apprenti, de cette « *Handfertigkeit* », mélange harmonieux d'aptitudes physiques et intellectuelles. Je ne reviendrai plus sur les données qu'il est essentiel de connaître relativement à la souplesse des articulations, à la mobilité des phalanges et à la sensibilité cutanée : l'examen anthropo-médical nous renseignera suffisamment à ce sujet. Nous étudierons plutôt *de quelle façon l'enfant conçoit l'objet à exécuter*, c'est-à-dire son sens des *dimensions*, son sens des *formes*, son aptitude — intuitive, analytique ou synthétique — à *combiner*, son sens de la *perspective* (intuitive, constructive), son *goût esthétique*, de quelle manière il saurait *utiliser économiquement la matière*, etc.

Nous n'oublierons pas non plus le phénomène important de *la fatigue et fatigabilité* qui tend à faire fléchir la *courbe de rendement*...

Je ne prétends pas avoir épousé la liste des problèmes qu'aura à résoudre le C. O. P. ; mais vous me direz peut-être qu'un tel examen psychologique demandera beaucoup de temps. Je vous le concède ; et pourtant, que sont, après tout, les quatre ou cinq heures que passera le jeune homme au C. O. P. auprès des années de lassitude, de découragement, qu'il serait appelé à vivre, s'il ne choisissait pas une profession qui réponde à ses aptitudes ?

Donc, puisque nous savons, par exemple, qu'une bonne *vue aperceptive* est nécessaire pour le géomètre, l'électro-technicien, l'architecte, etc... ; qu'une *attention soutenue* est la caractéristique du coupeur, du typographe, de l'horloger, du mécanicien de précision ; que le *type visuel* réussira, de préférence, dans les industries et arts graphiques et devra être exigé de la brodeuse, de la modiste, etc... ; qu'une *disposition motrice* (kinestésique) convient pour les métiers techniques ; que les métiers graphiques et artistiques appellent à l'aide une bonne *mémoire des formes* ; qu'on doit exiger des facteurs, contrôleurs de tramways, agents de police, libraires... une *mémoire dura-*

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons. — Nous sommes arrivés aux mêmes conclusions dans nos recherches sur le travail de la téléphoniste.

ble ; qu'une *adaptation rapide* est souhaitable pour les employés aux différents services de renseignements, aux photographes, aux sommeliers..., alors qu'un pouvoir d'*adaptation lente* convient pour les ouvrages de précision, les travaux des champs et des jardins..., qu'une *compréhension objective* des choses est nécessaire pour le reporter, l'interprète, l'agent de police ; qu'on ne demandera jamais une trop grande *force de résistance suggestive* aux employés de banque, aux caissiers..., pourquoi n'emploierions-nous pas tous les moyens qui s'offrent à nous pour découvrir les aptitudes qui sont latentes chez les enfants ? Et qui ne voit que la *psychologie expérimentale* (psychologie appliquée au choix des professions) est toute désignée pour le faire ?

Je sais bien que certaines personnes voudraient encore aller beaucoup plus loin et que, puisqu'il s'agit de déterminer les aptitudes d'un sujet, on pourrait, disent-elles, faire appel à la chiromancie, phrénologie et autres sciences occultes. Laissons, pour le moment, ces personnes travailler dans leur domaine et, le cas échéant, sachons retenir les indications qui pourraient nous être de quelque utilité. N'en est-il pas de même pour la *graphologie*, par exemple.

« L'écriture des enfants, dit Solange Pellat<sup>1</sup>, n'est pas aussi riche en renseignements que celle des adultes. Il est rare qu'elle permette de faire des portraits psychologiques vraiment complets et pénétrants. Ce n'est pourtant pas une raison pour ne point l'étudier. Loin de là ! L'expérience montre qu'elle est déjà très féconde en indications utiles, et qu'elle en donne parfois de première importance. »

Retenons les excellents conseils que donne l'auteur sur le secours que peut apporter la graphologie dans les conseils à donner pour le choix d'une profession : « Le commerce exige un esprit pratique, économe et quelque peu acquisitif. Donc si un jeune homme veut s'y engager, et que son graphisme ne révèle rien de tout cela, prévenez-le ! Il y a des carrières qui demandent un peu d'esprit de lutte joint à du savoir-faire (barreau, commission en marchandises, diplomatie, etc...); il faut en conséquence, que le tracé révèle quelque goût pour la polémique et quelque habileté.

<sup>1</sup> Solange Pellat. — L'éducation aidée par la graphologie. — Paris, Basset, 1913.

Les jeunes gens, même brillants, qui sont trop nerveux (écriture saccadée même dans les périodes de repos), ou trop impressionnables (écriture présentant constamment de nombreuses inégalités), ou trop irréfléchis (écriture désordonnée, sans pleins ni déliés, avec une accentuation et une ponctuation négligées), doivent être, en général, détournés des carrières à l'entrée desquelles se présente un concours difficile, demandant de la présence d'esprit ; ils ne peuvent guère non plus s'engager dans celles qui, à un moment donné, réclament beaucoup d'attention et de sang-froid (celles où l'on expose sa vie, celles de marin, d'explorateur, de mécanicien, de chauffeur, de couvreur de toits, etc...). Pour eux, les professions agricoles, qui détendent les nerfs, qui calment, qui conservent la santé, semblent les plus recommandables ; parmi les études, celles qui leur conviennent le mieux sont celles où le diplôme s'obtient par une série de petits examens répétés, et non par un examen ou un concours unique.

Les carrières nécessitant surtout du jugement et un esprit organisateur demandent une écriture calme, sobre, bien équilibrée ; celles qui exigent un homme actif, ayant l'esprit d'entreprise, une écriture rapide, ferme, à coups de plume vifs, où les barres de *t* soient plutôt jetées en avant. »

D'après M<sup>me</sup> *de Salberg*, les bons calculateurs auraient en général une écriture arrondie. Pour le Dr *Joire*, l'écriture des mathématiciens présente « des lettres petites et surtout des traits sobres ».

En tous cas, « il faut, pour les emplois où l'on calcule un tracé clair et sobre, suffisamment appuyé, sans indices d'étourderie, où les points sur les *i* et les signes de ponctuation soient bien à leur place ».

Quant à certaines professions libérales, elles « nécessitent le goût du raisonnement, l'instinct de la déduction (lettres généralement liées dans les mots, mots liés entre eux ça et là) ; d'autres, au contraire, l'esprit d'intuition (lettres généralement séparées dans les mots, jambages d'une même lettre parfois disjoints...) ».

Conseillons, dit Solange Pellat, en terminant, « de détourner des emplois où l'on soit peu surveillé — et sans leur dire

pourquoi, ceux dont l'écriture porte les tristes marques de la fausseté ou de la méchanceté », (p. 179-182<sup>1</sup>).

Il ne nous appartient pas d'en dire davantage ; tous les ouvrages de graphologie que nous avons pu consulter (abbé Michon, Crépieux-Jamin, Solange Pellat, Joire, Binet, etc.), s'accordent à reconnaître que cette science peut fournir d'utiles indications sur un sujet. Pourquoi la négligerions-nous ? Pourquoi ne pourrait-elle pas servir de contrôle, par exemple, aux renseignements divers qui nous seraient fournis par les parents, les maîtres ou la méthode expérimentale ? En tous cas, l'examen attentif d'une page écrite par un enfant nous renseignera bien souvent sur le caractère de cet enfant. N'est-ce pas, du reste, de cette façon que certains employeurs jugent les candidats qui se présentent à eux pour la première fois ?

J'ai, jusqu'ici, laissé un peu dans l'ombre le côté *aptitudes morales*. C'est qu'il est bien difficile de reconnaître, au moyen d'expériences appropriées, le degré de *confiance*, par exemple, qu'on peut accorder à un enfant, l'*honnêteté* dont il saurait faire preuve au cours des circonstances, s'il est enclin ou non au *mensonge*, à la hablérie, etc... Assez nombreux sont les psychologues qui s'occupent de cette question. Certains résultats — qu'il ne m'est naturellement pas possible de communiquer ici — ont déjà été obtenus, par l'école de Zurich notamment ; et il faut bien espérer qu'aidés des appréciations que pourront nous fournir les maîtres et les parents, il nous sera possible, dans un délai assez rapproché d'accorder à cette question des aptitudes morales l'importance qui lui est due,

<sup>1</sup> Le mensonge par bêtise se décèlera, par exemple par « une écriture très grossissante, dont les lettres vont fortement en augmentant de hauteur du commencement à la fin du même mot », la ruse par l'écriture « gladiolée » (contraire de la précédente), la flatterie par l' « écriture caressante », la brutalité par une « écriture à pleins renflés, des points et des accents épais et bas sur les lettres », etc... (Pellat.)

L'écriture serrée et commune, crochets en retour très prononcés, indique l'avarice et l'égoïsme à un haut degré. (P. Joire.)

A titre documentaire, le graphomètre d'un auteur allemand qui, d'après la mesure de l'inclinaison de l'écriture, décèle les qualités d'un individu.

I. Nature froide. IIa. Dissimulation, raideur. IIb. Sensibilité, mais pas de passion. III. Sentimentalité, passion. IV. Sensitivité. Passion violente. V. Impressionnalité maladive.

(D'après Dr Paul Joire. — *Traité de graphologie scientifique*. — Paris, Vigot 1906.

Notre examen du sujet est terminé (médical, anthropométrique, scolaire, psychologique), notre certificat psychologique d'aptitudes est établi, il nous reste maintenant à diriger l'enfant vers une profession dans laquelle il a toutes chances d'arriver à un bon rendement. Aidés des renseignements économiques qui nous auront été fournis de toutes parts (Chambre du Travail, Sociétés d'apprentissage, etc.) nous le désignons pour une des professions vers laquelle au cours de nos entretiens il aura montré des préférences. Nous nous expliquerons davantage plus loin.

## II

Examinons maintenant comment nous procéderons dès qu'un enfant se présentera à nous avec l'idée bien arrêtée d'exercer un métier de son choix, un métier du bâtiment, par exemple.

Si nous consultons, soit un « programme d'apprentissage et d'examen » établi par les « Offices cantonaux de l'apprentissage de la Suisse romande », soit une des intéressantes notices publiées par certains « Comités de patronage d'apprentis », à Paris, ou tout autre document, nous trouvons, pour les métiers de maçon, charpentier, tailleur de pierres, par exemple :

1<sup>o</sup> Comme *aptitudes physiques* nécessaires : une *constitution robuste*, les ouvriers étant obligés de travailler au grand air et de porter de lourdes charges, un *appareil respiratoire sain*, les travaux s'exécutant par toutes les intempéries et dans un air rempli de poussière, une certaine *force musculaire*, qui peut encore s'acquérir, il est vrai, une *absence de troubles cardiaques*, une *bonne vue*, une non-prédisposition au *vertige* qui, paraît-il, peut se guérir par l'habitude.

2<sup>o</sup> Comme *aptitudes psychologiques* spéciales : sens des *formes*, *main habile*, calme et sûre, type *visuel*, sens de la *représentation spatiale*, type *régulier* au point de vue *fatigue*.

3<sup>o</sup> Comme *aptitudes morales* : esprit de *discipline*, *adaptation* facile au *travail collectif*, etc., indépendamment de toutes autres qualités morales qui sont exigées dans n'importe quelle autre profession.

Ceci posé — et nous verrons plus loin que ce schéma suc-

cinct présente des lacunes — reste à déterminer la forme sous laquelle nous arriverons à déceler ces diverses aptitudes chez un individu. Plusieurs méthodes peuvent être employées :

a) Ou bien, nous chercherons à établir une expérience d'ensemble qui présentera une certaine analogie avec la profession du maçon, par exemple. C'est ce que nous appellerons la *méthode synthétique*. Nous la ferons exécuter par un groupe aussi nombreux que possible de bons maçons et de mauvais ouvriers ; nous chronométrrons le temps employé par chacun d'eux, noterons les erreurs commises et arrêterons le *profil psychologique* du très bon maçon idéal, du moyen maçon idéal et du mauvais maçon idéal, profil auquel nous nous reporterons quand nous voudrons juger des aptitudes d'un candidat maçon<sup>1</sup>.

C'est la méthode qui fut utilisée en Amérique par Münsterberg pour examiner les futurs wattman et que nous avons reprise cet hiver, en la modifiant quelque peu au Laboratoire de psychologie expérimentale de l'Université de Genève, c'est celle qu'à un certain moment nous comptions employer pour étudier le travail des téléphonistes. Je dois dire que nous nous servirons de cette méthode aussi rarement que possible.

b) Ou bien, nous fiant aux résultats des plus encourageants obtenus jusqu'à ce jour par les écoles physiologistes française, allemande, italienne et autres dont nous avons parlé, nous pourrons chercher à évaluer en *unités mécaniques* le travail absorbé par certaines opérations-types qui sont considérées comme exigeant un effort maximum dans les principales professions manuelles avec un optimum de rendement et un minimum de fatigue et, comme précédemment, nous pourrons établir les résultats obtenus par les bons et par les mauvais ouvriers, par des apprentis novices ou avancés, par de bons et de mauvais élèves d'écoles professionnelles. Puis, nous arrêterons à quel chiffre devra atteindre tout candidat à une profession. C'est ce que nous appelons la *méthode physiologique* ; ce n'est pas non plus sur elle que, pour le moment, tout au moins, nous compterons pour établir notre diagnostic.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir notre étude déjà citée sur le « Travail de la téléphoniste ».

c) Reste une troisième méthode : la *méthode analytique*. Elle consiste à décomposer chaque métier en une série de *gestes* et de *mouvements* et à examiner chaque sujet sur chacun de ces gestes et de ces mouvements. C'est ce qui a été fait pour les relieurs, les employés de grandes maisons de commission, les ingénieurs électro-techniciens, les ouvriers du bâtiment, etc., en Amérique, en Autriche et en Allemagne. C'est cette méthode que, dernièrement, nous avons employée à Genève pour les téléphonistes, que nous avons expérimentée avec quelques dactylographes et que nous mettrons prochainement à l'essai pour les typographes et les mécaniciens...

En tous cas, quelle que soit celle que nous adopterons, il nous faudra toujours connaître à fond les différents métiers pour lesquels se présenteront les sujets, c'est-à-dire :

- a) leurs caractéristiques psycho-physiques ;
- b) la structure des outils dont le maniement est exigé ;
- c) les attitudes à prendre pour produire le plus de travail possible avec la moindre dépense d'énergie, etc....

Disons tout de suite que les conditions du paragraphe *a* constituent plus spécialement les données qu'il est nécessaire de connaître pour l'orientation professionnelle, alors que celles des paragraphes *b* et *c* sont plutôt demandées pour une étude concernant la sélection professionnelle et la physiologie du travail professionnel. Je dois toutefois ajouter que toutes ces questions se touchent de très près.

Mais qui nous fournira tous ces renseignements ? Peut-on vraiment demander à une seule personne de connaître les milliers et les milliers de professions existantes ? Ce n'est que par une collaboration intime des groupements intéressés que nous obtiendrons quelque chose d'utilisable. Ce qu'il nous faudrait — et ceci au plus tôt — ce serait une *monographie de chaque métier* aussi complète que possible. Cette monographie fournirait toutes indications utiles sur :

- l'objet du métier* ;
- les *aptitudes* (physiques, intellectuelles, morales, sociales...) nécessaires pour l'exercer ;
- la forme et les conditions de *l'apprentissage* ;
- les *progressions de salaire* ;
- les *chances d'avenir* :

les inconvénients possibles, tant au point de vue *hygiénique* qu'au point de vue *moral*;

le coefficient professionnel de *chômage* ;  
et, actuellement, les répercussions probables de la *guerre*.

C'est dire qu'une *enquête* de grande envergure est absolument nécessaire. Peut-être pourra-t-on me répondre qu'elle a déjà été faite un peu partout<sup>1</sup>. Mais à quelle époque ?

Les questionnaires posés n'étaient-ils pas souvent par trop vagues ? Les réponses obtenues ne brillaient-elles pas fréquemment, comme nous l'avons, du reste, déjà dit, par leur... banalité ? Ne se contentait-on pas trop uniquement de formuler, comme aptitudes, celles qui, pour ainsi dire, sont communes à la grande majorité des professions ?

Et puis n'envisageait-on pas seulement la situation du moment — dont il faut naturellement tenir compte, il est vrai — et ne négligeait-on pas le *côté dynamique* du métier, que caractérisent la transformation des industries et des professions, les traités de commerce avec les pays voisins, les besoins nouveaux d'une société nouvelle (extension de la main-d'œuvre féminine à des professions et industries qui, jusqu'à maintenant, lui restaient fermées, pénurie de main-d'œuvre — nationale, masculine, etc., etc...).

Je suis assez à mon aise pour vous parler de ce genre d'enquêtes, l'actif secrétaire du Département de l'Industrie et du Commerce du canton de Genève ayant promis au C. O. P. le concours le plus dévoué pour celles qu'il aurait l'intention d'entreprendre. Certes, la tâche est ardue, mais y a-t-il quelque chose qui puisse arrêter l'ardeur de ceux qui veulent se consacrer au bien de la jeunesse ouvrière, et, par contre-coup, de la société ? Nous présenterons prochainement un questionnaire détaillé conçu dans les idées exprimées plus haut.

Et cette enquête suffirait-elle ? Ne devons-nous pas connaître aussi un peu la vie — tant intérieure qu'extérieure — des ouvriers dont nous voulons analyser la profession, l'« air » qu'ils respirent, les desiderata qu'ils expriment ? Comme il

<sup>1</sup> En particulier, celle qui vient d'être faite dernièrement par l'« Association française pour la lutte contre le chômage ».

Voir aussi quelques monographies de métiers dans le *Journal des internés français*.

nous serait agréable de pouvoir, le cas échéant, mettre, comme on dit communément, « la main à la pâte ». C'est dire que, dès aujourd'hui, nous sollicitons le concours de tous patrons comme ouvriers, collectivités comme individualités. Ce concours, du reste, nous est acquis d'avance, j'en suis convaincu, tant il est vrai que les cités laborieuses de Zurich ou de Genève, de Lausanne ou de Bâle... ont à cœur de former une jeunesse digne d'elles.

Munis de tous ces renseignements, nous nous mettrons à l'œuvre. Comment ? Nous l'expliquerons dans quelques minutes par un exemple concret.

Vous vous étonnez sans doute de ne m'entendre parler que des professions manuelles, de celles qui exigent un apprentissage pour arriver à un travail qualifié. Laissez-moi tout de suite dissiper la fausse idée qui aurait pu germer en vous : le C. O. P. s'occupera tout aussi bien des professions commerciales qu'industrielles, des professions libérales qu'agricoles. Pour ces dernières, nous n'oublierons pas que la vocation du jeune paysan est fragile, qu'on ne peut la sauver, comme l'écrivait le Dr *Labat*, « que par un ensemble de précautions dont la première est de la laisser dans le cadre où elle est née. Elle participe à tous les caractères de l'âme paysanne, qui vit sur des hérédités et des traditions mystiques, racines plongeant dans la profondeur du moi comme celles d'un vieux chêne dans l'humus du champ familial. Préparée par de longs atavismes, la vocation paysanne naît du charme de la nature, qui, s'associant à celui des travaux journaliers, met une ferveur d'admiration dans l'âme de l'enfant, frissonnante de ses premiers émois ; pour entretenir et exalter cette ferveur, une ambiance favorable est absolument nécessaire. Loin des labours, on ne crée pas artificiellement une vocation paysanne, pas plus qu'on ne l'y cultive... Séparée de la terre, comme Antée quand il ne la touchait plus, la vocation perd sa force, languit et bientôt s'éteint<sup>1</sup> ».

Le C. O. P. étudiera même la possibilité de sélectionner scientifiquement les enfants devant, à un âge donné, entrer dans un établissement d'enseignement primaire supérieur, secondaire ou technique, autrement dit il essayera, comme le

<sup>1</sup> Dr *Emmanuel Labat*. — Le devoir paysan (*Revue des Deux-Mondes*) 1<sup>e</sup> sept. 1917, p. 153-179.)

demande le Prof. *Ed. Claparède*, de « dépister ces surnormaux qu'il s'agit de ne pas laisser s'égarter dans de modestes carrières où risqueraient de s'éteindre leurs aptitudes latentes<sup>1</sup> », sans compter qu'il cherchera à détourner des études ceux qui n'ont aucune chance d'y réussir.

De même, il s'intéressera à la question *d'orientation professionnelle féminine*, tant il est vrai que la femme a, surtout dans les pays belligérants, le droit et le devoir d'entrer plus avant dans la vie économique du pays, et qu'aujourd'hui plus que jamais doit disparaître « cette routine traditionnelle renforcée par l'égoïsme des hommes installés dans la place depuis toujours », qui reléguait la femme dans des métiers-impasses, des « blind-alley », comme disent les Anglais.

Si le médecin-physiologiste allemand *Mobius* a pu soutenir la thèse de l'infériorité féminine, si un autre Allemand : *Lessing* a pu dire que « la femme qui pense ressemble à un homme qui se farderait », nous croyons, avec *Amar*<sup>2</sup>, qu'il n'y a pas, entre l'homme et la femme de différence de degré intellectuel, de puissance cérébrale, de quantité d'énergie psychique, mais qu'il s'agit tout simplement, d'une question de qualité. Aussi, aurons-nous, au C. O. P. à examiner les aptitudes de la femme pour ces travaux où la vitesse supplée souvent à la force, travaux qui entraînent, eux aussi, la fatigue « mais dans une mesure qui écarte le surmenage et sauvegarde les lois profondes de l'organisation du sexe faible ».

Ce que nous aimeraisons, c'est que tous ceux qui ont à cœur l'éducation de l'adolescence ouvrière et la prospérité du pays s'adressent en toute confiance au C. O. P. ; ce n'est — et on ne saurait trop le répéter — que lorsque nous serons vraiment tous pour un et un pour tous que la plupart des grands problèmes sociaux — et celui de l'orientation professionnelle de la jeunesse en est certainement un — seront sur le point d'être résolus...

*Utopiste, me direz-vous, qui osez croire qu'un séjour de*

<sup>1</sup> *Ed. Claparède*. — La sélection des bien doués et l'accès de tous aux études supérieures.

(Causerie sur l'Education de la *Tribune de Genève*, 31 mai 1918.)

<sup>2</sup> *Jules Amar*. — Réflexions d'un physiologiste sur la femme et le féminisme.

(*Revue Bleue*, 16-23 février 1918.)

quelques heures dans un Laboratoire de psychologie expérimentale, une conversation de quelques instants avec un enfant que vous voyez pour la première fois, une visite plutôt rapide dans quelques entreprises commerciales ou industrielles, suffiront pour pouvoir orienter la jeunesse vers la meilleure profession pour lui et la collectivité.

Utopiste, tant que vous voulez ! Toutefois, j'aimerais — bien qu'il me semble avoir déjà été un peu trop long — vous narrer, oh ! très brièvement, ce que le Cabinet d'Orientation professionnelle de l'Institut J.-J. Rousseau, à Genève, a déjà fait.

### Le C. O. P. de l'Institut J.-J. Rousseau, à Genève.

Tout d'abord, il s'est *documenté*, il se documente et continuera à se documenter : il n'ignore plus ce que certaines organisations de la Suisse allemande ou de France, d'Autriche ou d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Amérique, font ou tentent de faire. Il essaie leurs méthodes, retient ce qu'il y a de bon, corrige et améliore ce qui lui paraît devoir être utilisé, rejette ce qui ne lui semble pas suffisamment applicable.

J'ai parlé d'une *enquête* qu'il projette de faire, avec l'aide du Département du Commerce et de l'Industrie et de la Chambre du Travail, sur les caractéristiques psycho-physiques de différents métiers.

Tout récemment, grâce au bienveillant appui du Département de l'Instruction publique, et en particulier de M. le professeur Malche, directeur de l'Enseignement primaire, que nous sommes heureux de pouvoir remercier ici, il a pu entreprendre, dans toutes les écoles primaires et cours complémentaires de la ville de Genève, une *enquête sur la vocation* qui lui a fourni trois à quatre mille documents que les élèves des différentes sections de l'Institut J.-J. Rousseau viennent de dépouiller. Ce que cette enquête nous apportera, nous ne pouvons encore le dire. Il ressort toutefois du premier travail de dépouillement général auquel nous nous sommes livré, qu'outre les renseignements d'ordre psychologique des plus intéressants qu'elle nous donnera, elle servira de base pour :

une orientation nouvelle de l'enseignement primaire,

devant conduire à

une orientation professionnelle rationnelle.

Vous dirai-je également que nous avons en vue un projet de *livret scolaire*, de fiche individuelle qui, d'après nous, devrait suivre le jeune homme, comme le font le livret militaire et le casier judiciaire ? Ce livret, dont nous avons parlé à maintes reprises, nous voulons le mettre à l'essai pendant quelque temps, et si les résultats obtenus répondent à notre attente, nul doute que nous ne fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour le répandre.

Et puisque nous parlons de fiches, signalons aussi le modeste essai de *fiche professionnelle provisoire* que nous rêvons de remettre aux instituteurs qui voudraient bien se charger des premières directions à donner aux enfants et aux familles, relativement au choix des professions. On trouvera, en annexe, un modèle d'une de ces fiches établie pour le métier de tapisier-décorateur.

En possession de fiches semblables pour chaque profession, l'instituteur serait en état de renseigner — provisoirement du moins — les familles qui s'adresseraient à lui, et ainsi la tâche, déjà lourde, il faut l'avouer, du C. O. P. en serait d'autant allégée, puisqu'il ne s'y présenterait, en grande partie, que des enfants ayant déjà quelque idée sur la profession qu'ils voudraient exercer.

Le C. O. P. de l'Institut J.-J. Rousseau a fait plus. Voulant, pour ainsi dire, « se faire la main », il a entrepris, cet hiver, un « Essai de psychologie professionnelle sur le travail de la téléphoniste ». M. E. Solari, élève de l'Institut J.-J. Rousseau, actuellement assistant au Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'Université de Genève, et moi, après avis favorable de la Direction des Téléphones à Berne, nous nous sommes mis, cet hiver, en relations suivies avec le personnel du Bureau central de Genève. A la suite d'une conférence, à laquelle assistèrent, entre autres, le directeur de Genève et son chef de réseau, ainsi que deux délégués désignés par l'arrondissement de Lausanne, il fut reconnu qu'on devait exiger d'une bonne téléphoniste à Genève :

- 1<sup>o</sup> Une *taille* plutôt grande ;
- une *bonne vue*, exempte de daltonisme ;
- une *bonne ouïe* (tant de l'oreille droite que de l'oreille gauche) ;

un *estomac solide*.

2<sup>o</sup> Une bonne *mémoire auditive*, et particulièrement une bonne *mémoire des nombres* ;

une *attention soutenue et distributive*, la téléphoniste ayant à s'occuper, en même temps, de différents signaux lumineux ;

une aptitude spéciale à la *détermination exacte de l'espace*, puisque, comme d'intuition, elle doit pouvoir toucher un point d'un espace donné avec le plus de précision possible ; une grande *précision de mouvement* ;

une grande *rapidité de mouvement*, une bonne téléphoniste ayant à donner, à Genève, un maximum de 160 communications à l'heure, ce qui suppose que, à certains moments de la journée, ce nombre peut approcher du double ;

un *temps de réaction faible*, et une résistance marquée à la *fatigue*.

3<sup>o</sup> Certaines qualités morales dont la plus importante est, sans contredit, la *conscience*.

En possession de ces renseignements, nous étudiâmes le moyen de diagnostiquer les aptitudes psychologiques mentionnées sous le chiffre 2, l'examen des aptitudes physiques étant fait — plutôt partiellement, il est vrai — par la Direction, et les candidates se présentant toutes munies d'un certificat médical. Puis, nous aidant d'essais réalisés en Amérique, nous arrêtâmes une série de tests, auxquels se soumirent de bonne grâce une trentaine de demoiselles-téléphonistes et un nombre égal d'élèves de l'Institut J.-J. Rousseau. Je n'ai guère le temps de décrire ce que furent ces expériences ; on aura l'occasion d'en connaître le détail, le C. O. P. se proposant de publier les résultats intéressants de ses travaux et recherches.

D'après les données des diverses expériences, il fut procédé à un classement des téléphonistes. De son côté, la Direction dressa une liste, par ordre de mérite, de ses employées. Les deux classements furent comparés et, chose réjouissante, voici les observations encourageantes que nous fûmes appelés à faire :

a) Le rang des 7 premières téléphonistes de notre classement correspondait, à une exception près, à celui qui avait été établi par la Direction ;

b) les 5 dernières se trouvaient être les 5 dernières dési-

gnées par cette même Direction, également à une exception près :

c) pour les 18 autres qui formaient, en somme, le « gros tas », il y avait un léger flottement, oh! peu sensible, dû à deux raisons principales que je tiens à signaler :

1<sup>o</sup> Toutes les téléphonistes du Bureau central de Genève n'ayant pas subi l'examen psychologique, il était assez difficile, à la Direction, de dresser un classement régulier dans lequel n'entraient pas une bonne moitié des employées ;

2<sup>o</sup> Le classement de la Direction avait été guidé par certaines considérations qui nous étaient totalement inconnues et dont nous n'aurions, du reste, pas pu tenir compte, à savoir : la bonne volonté au travail.

Ce que nous cherchions, c'était le rendement optimum d'une bonne téléphoniste, ce qu'elle était capable de faire et non ce qu'elle faisait ordinairement. D'ailleurs notre troisième, classée vingt-deuxième par la Direction, peut, de l'avis de ses chefs, faire une très bonne téléphoniste<sup>1</sup>. Ceci n'infirme donc pas, mais vient plutôt confirmer la valeur de nos expériences.

Que tirer de tout ceci pour l'Orientation professionnelle ?

Tout d'abord, le *profil psychologique* de la très bonne téléphoniste « idéale », c'est-à-dire de celle qui, à chaque expérience, aurait obtenu le meilleur résultat, se serait classée première ; puis le profil de la téléphoniste moyenne « idéale », c'est-à-dire de celle qui, dans chaque expérience, aurait le 15<sup>me</sup> rang ; enfin celui de la mauvaise téléphoniste « idéale », c'est-à-dire de celle dont les résultats, à chaque expérience, seraient les plus mauvais.

Dès lors, une jeune fille se présenterait-elle à nous pour savoir si elle est apte à faire une bonne téléphoniste, nous lui ferions subir l'examen psychologique dont nous avons parlé plus haut, à la suite de quoi nous dresserions son profil psychologique. S'il se trouve entre celui de la téléphoniste moyenne et celui de la très bonne employée, il y a toutes probabilités pour qu'elle devienne une bonne téléphoniste. Si non, il vous est facile de tirer vous-mêmes la conclusion. —

<sup>1</sup> Dans le travail à paraître, il s'est produit, après coup, quelques modifications dans les chiffres et classements, qui ne changent en rien les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

Voici, en gros traits, notre façon de procéder ; je n'insiste pas plus !

\* \* \*

Comme on a pu le voir, la tâche du C. O. P. est vaste. Si j'ai mentionné beaucoup de problèmes, il en est encore beaucoup aussi que je n'ai pas signalés. J'aurais dû parler d'une classification psychologique des différentes professions, de la psychologie des professions dites supérieures, etc., etc..., mais ceci me ferait sortir des limites que je me suis assignées. Je crois toutefois avoir suffisamment prouvé que ce qu'il faut, c'est :

1<sup>o</sup> Le concours le plus dévoué et le plus actif de tous les groupements, associations, individualités, etc., s'intéressant à la question de l'adolescence en général et de l'adolescence ouvrière en particulier ;

2<sup>o</sup> Un « matériel humain » assez grand pour que les nombreuses expériences que nous aurons à faire aient la plus grande chance de valeur scientifique ;

3<sup>o</sup> L'indulgence et la patience de ceux qui s'adresseront à nous.

Nous ne pouvons pas encore offrir beaucoup pour l'instant ; mais nous avons l'enthousiasme et la volonté de réussir : n'est-ce pas déjà beaucoup ? Et même, si nous ne parvenions, au début, qu'à dégager de la grande masse, d'une part, les *surnormaux professionnels* — peut-être les futurs hommes de génie, les inventeurs — et, d'autre part, les *déficients professionnels* qui seront, bien souvent, des anormaux, des arriérés pédagogiques, n'aurons-nous pas lieu d'être satisfaits ?

### Le rôle de l'Ecole dans l'orientation professionnelle.

Je ne voudrais pas terminer cet exposé sans revenir rapidement sur le rôle que le *personnel enseignant* et l'*école* sont appelés à jouer dans cette question de l'orientation professionnelle.

Ce que je leur demanderai tout d'abord, c'est de faire *aimer le travail*. J'aimerais, avec *Carlyle* et *Tolstoï*, *Ruskin*, *Robert*

*Seidel*, et bien d'autres encore, chanter l'« *Evangile du Travail* » ; j'aimerais citer quelques belles pages des poètes qui ont su immortaliser le beau et noble labeur de l'homme, narrer quelques biographies d'hommes qui furent grands, non parce qu'ils savaient beaucoup, mais parce qu'ils voulaient et pouvaient beaucoup... Je ne le puis ; ne craignez pas toutefois de répéter à vos élèves que quiconque travaille est beau, bon et utile et jamais, comme dit *Voltaire*, « ne saurait offenser les dieux ».

Faites-leur surtout estimer et aimer le *travail manuel*, de façon à pouvoir constituer les cadres dont la grande armée du travail ne peut manquer d'avoir besoin. Ne présentez plus comme idéal à la jeunesse les carrières plus ou moins libérales ; cette fâcheuse mentalité a produit cette plaie du « fonctionnarisme » qui, comme l'écrivait tout récemment *M. de Ribes-Christofle*, un des hommes qui, en France, connaissent le mieux les besoins de la société actuelle et ses nombreux défauts aussi, « envahit toutes les classes sociales et amoindrit les forces productives de la nation, non seulement parce qu'elle immobilise des énergies qui, sous une autre impulsion, auraient pu se développer, mais parce qu'elle paralyse l'action active qui voudrait aller de l'avant et se heurte souvent aux exigences mesquines, aux lenteurs calculées, aux tracasseries journalières » dont nous souffrons sans cesse<sup>1</sup>.

Cette plaie que, jusqu'ici, j'avais cru presque exclusivement française, ne se retrouverait-elle pas un peu aussi chez vous ? En Suisse comme en Belgique ou en France, la classe ouvrière elle-même ne penserait-elle pas « s'élever d'un échelon » en poussant ses fils dans les carrières bureaucratiques<sup>2</sup> ?

<sup>1</sup> *De Ribes-Christofle* : La formation professionnelle de demain. — Enquête de l'*Œuvre Economique*. (N° 23. 10 octobre 1917, p. 589-590.)

<sup>2</sup> Mlle *D. Joteyko* croit qu'on pourrait réagir contre ces mauvaises tendances et ces préjugés par une éducation appropriée. Pour elle, il y a plusieurs façons de présenter le travail sous un aspect agréable : « C'est, en premier lieu, le sentiment de la solidarité humaine qui fait qu'on est heureux et fier de collaborer à une œuvre commune, destinée non à enrichir le patron, comme on le pense, mais à portée sociale plus élevée. » Il y a, en second lieu, le côté esthétique : « A cet effet, il sera nécessaire de vulgariser les œuvres des poètes, des sculpteurs, des peintres, qui ont fait l'apothéose du travail. La force, le courage, la persévération ont une expression de beauté. Et le cliquetis des métaux, la chaleur des usines, la flamme des fourneaux, l'extraction du charbon, parlent un langage autre-

Ne craignez pas de mettre tout votre enseignement au service de la cause si juste que je défends aujourd'hui devant vous :

Ayez avec vos élèves des *entretiens sur les métiers* qu'exercent leurs parents. Si vous ne vous sentez pas de taille pour le faire,appelez à l'aide une personne du dehors qui, dans son langage fruste, — peu importe! — leur dira les beautés du travail qu'elle accomplit chaque jour, exposera ses petites misères, fournira des conseils...;

Organisez de nombreuses *excursions* et visitez le plus possible de fabriques et d'usines, de magasins et de bureaux, d'écoles et de cours professionnels ;

Tâchez d'exciter chez l'enfant un *idéal professionnel*.

Que lui direz-vous? Quelque chose dont vous soyez vous-mêmes fermement convaincus. Voulez-vous leur parler de *l'importance éducative de tout apprentissage*, dites-leur bien :

qu'il est une véritable éducation de l'esprit, de l'œil et de la main,

une école de caractère à une époque de la vie des plus difficiles et des plus décisives,

une digue puissante s'opposant aux courants et caprices de l'âge ingrat qu'ils vivent actuellement,

une capitalisation de la capacité de travail de l'apprenti,

une qualification du travail futur...

Vous n'insisterez jamais trop sur ce point. Montrez-leur que tout travail qualifié demande, pour être bien exécuté, de la réflexion, de la volonté, que l'esprit, satisfait, ne cherche pas ailleurs les dérivatifs dont il pourrait avoir besoin et qu'ainsi disparaissent tous ces « trucs » enfantins qu'emploie le mauvais ouvrier pour abréger le temps et essayer de rompre la monotonie du travail.

Dites bien aussi à vos élèves que tout apprentissage sérieux conduit à l'indépendance et constitue une des meilleures assises du développement de la personnalité. Le lot de l'ouvrier de fabrique, du manœuvre, c'est, comme le disait récemment un des hommes qui, en Suisse allemande, connaissent le mieux toutes ces questions d'orientation et de

ment pénétrant, fier et attrant que les occupations de tout repos d'un fonctionnaire. »

(*La Science du Travail*. Paris, Alcan. 1918, p. 220-222.)

formation professionnelles, M. Stocker, de Bâle, « un minimum d'initiative personnelle, un minimum d'occupation intellectuelle, souvent aussi d'occupation physique, un minimum de salaire, conduisant à un minimum de joie à la vie ».

Mais tout ceci, comme vous le voyez, n'a encore qu'une *importance individuelle*. Les temps sont passés où le sacro-saint égoïsme régnait en maître; un altruisme généreux et fécond doit, de nos jours, dominer tout ce qui est du domaine scolaire, partant éducatif. Pourquoi donc auriez-vous votre si belle maxime suisse : « Un pour tous et tous pour un », si vous ne cherchiez pas aussi à relever aux yeux de vos jeunes élèves *l'importance économique et collective* d'un sérieux apprentissage?

Quant aux *matières d'enseignement*, elles pourront, elles aussi, être d'un grand secours. Vous avez à votre disposition :

Les *sciences naturelles* et la *géographie*, qui fourniront toutes indications utiles sur l'origine, la transformation, le travail des matières premières, donneront une idée du travail humain dans toutes ses branches, exciteront l'intérêt pour les professions s'exerçant dans le coin qui les a vus naître;

Le *calcul*, qui leur donnera des notions sur les salaires, les prix, les statistiques, les courbes de travail. Il vous sera facile de faire établir celle de l'apprenti et celle de l'ouvrier non-qualifié et, conséquemment, de faire relever que si ce dernier gagne davantage les premières années, l'avantage revient bien vite au premier, du fait que les transformations continues des industries exigent de plus en plus un personnel instruit qui pâtira moins que l'autre des crises de chômage inévitables.

Voici, à titre documentaire, deux petits tableaux qu'on rencontre, paraît-il, assez souvent dans les écoles d'Amérique et qui ne feraient pas mauvaise figure dans les classes des élèves sortants<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> D'après F. Buisson, art. cité.

## I

C'est une erreur de quitter l'Ecole trop tôt.

SALAIRE <i>des ouvrières de fabriques, des chemisières (aucun ap- rentissage préalable).</i>	SALAIRE <i>de personnes ayant appris à l'Ecole la sténographie, la dactylographie, la comptabilité.</i>
327 dollars par an.	954 dollars soit : 627 de plus par an.

Or, pour s'assurer un revenu de 600 dollars par an, une femme de 25 ans devrait payer à une Compagnie d'assurances 12.000 dollars.

*Voilà ce que vaut l'Ecole : 600 dollars par an.*

## II

SALAIRE <i>du jeune homme sorti de l'Ecole à 14 ans.</i>		SALAIRE <i>du jeune homme sorti de l'Ecole à 18 ans.</i>	
14 ans	250 dollars par an.	14 ans	0 dollar par an
15 "	250 "	15 "	0 "
16 "	250 "	16 "	0 "
17 "	250 "	17 "	0 "
18 "	350 "	18 "	500 "
19 "	350 "	19 "	500 "
20 "	500 "	20 "	800 "
21 "	500 "	21 "	800 "
22 "	500 "	22 "	1000 "
23 "	600 "	23 "	1000 "
24 "	600 "	24 "	1000 "
25 "	680 "	25 "	1500 "
Total	5080 dollars <sup>1</sup> .	Total	7100 dollars <sup>1</sup> .

Apprentissage à  
l'Ecole technique

Ces deux tableaux me dispenseront de tout commentaire.  
Vous avez encore le *français* qui, par les lectures, les com-

<sup>1</sup> Résumé d'états de salaires portant sur des centaines de mille ouvriers de l'industrie à New-York et à Brooklin.

positions, fournira aux élèves une foule de renseignements utiles et vous permettra de vous renseigner sur les désirs de l'enfant, la conception qu'il se fait de sa vie future, etc...

Pourquoi aussi ne ferait-on pas, pour l'orientation professionnelle, ce qui, en certains endroits, a si bien réussi pour la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose ? Un *enseignement intuitif* bien compris (tableaux, collections, musées scolaires...) peut, à cet effet, rendre d'inappréciables services. Ne pensez-vous pas, par exemple, qu'il serait bon d'avoir de ces grands tableaux qui montreraient aux futurs déracinés du sol cette vie de grande ville avec ses misères continues à côté de splendeurs éphémères, avec ses logis combles, sans air et sans lumière, à côté de palais souvent inhabités, qui feraient voir, par contre, un de ces laboureurs, debout, derrière sa charrue, un de ces puissants travailleurs qui, comme disait *Franklin*, est plus grand qu'un gentilhomme à genoux ?

Que de choses encore je voudrais vous dire sur les « métiers en images », le rôle du cinématographe, les réunions de parents, les Amicales d'Anciens Elèves, etc...

Je voudrais pourtant vous demander encore une chose : c'est que vous vous intéressiez beaucoup à l'enfant. S'il ne vous est pas possible de faire la monographie de chacun d'eux, observez attentivement les faits et gestes de l'enfant à l'école, dans ses jeux, dans la rue<sup>1</sup>.

Oserais-je aussi demander que les élèves des Ecoles normales soient un peu initiés aux grandes lignes de la *psychologie expérimentale*, exercés à faire, à dépouiller et à commenter une enquête, habitués quelque peu aux « courbes », au maniement de quelques instruments simples ?

Ce que je préférerais toutefois, ce serait de voir créer des Ecoles, ou mieux des *Classes de préapprentissage*. J'ai suivi

<sup>1</sup> Un de nos amis nous racontait tout dernièrement le fait suivant : Il y a quelque quinze ans, une classe de Lausanne visitait un musée de la ville. Tous les enfants étaient émerveillés des explications du maître et une « admiration de commande » se manifestait sur presque tous les visages. A la sortie du musée, mon ami dit à un de ses camarades : « As-tu remarqué la beauté de tel tableau ? » Ce dernier, pour toute réponse, se contenta de ces mots : « As-tu vu comme le cadre était mal fait ? »

Cet enfant d'il y a quinze ans est aujourd'hui un des bons ingénieurs de la Suisse. Pour arriver à faire des études techniques, il a dû vaincre l'opposition de parents qui n'étaient nullement fixés sur ses aptitudes. Et pourtant sa réponse laconique, fidèlement relevée par un maître observateur, eût été d'un puissant appui pour le conseiller de vocation !

avec le plus grand intérêt les essais tentés ces dernières années chez vous, mais je trouve que ce n'est pas suffisant. Pour nous, le préapprentissage est cette éducation « à laquelle est soumis l'enfant dans le but de rechercher ses aptitudes et de faire naître ses inclinations, en lui donnant le goût du travail manuel, sans négliger un complément de culture intellectuelle, de manière à développer en lui toutes les qualités du véritable artisan qui sont indispensables au travailleur moderne ».

Vous ferai-je part — très rapidement, il est vrai — de l'organisation parisienne conçue par *M. Jully*, inspecteur principal de l'éducation manuelle dans les Ecoles de la ville de Paris ? Pour lui, le programme sera presque le même que celui du cours moyen ordinaire qui prévoit :

Français . . . . .	10 h.	Dessin . . . . .	2 h.
Morale . . . . .	1 h.	Ecriture . . . . .	$\frac{1}{2}$ h.
Enseignement scientifique . . . . .	5 h.	Travail manuel . . . . .	2 h.
Histoire, géographie, instruction civique . . . . .	5 h.	Gymnastique, Récréations . . . . .	$3 \frac{1}{2}$ h.
Chant . . . . .	1 h.		
		Total :	30 h.

Voici ce qu'il sera :

Morale . . . . .	1 h.	Histoire, géographie, instruction civique . . . . .	2 h.
Langue française . . . . .	9 h.	Chant . . . . .	$\frac{1}{2}$ h.
Arithmétique et système métrique . . . . .	3 h.	Récréations, gymnastique . . . . .	$2 \frac{1}{2}$ h.
Leçons de choses . . . . .	2 h.		
		Total :	20 h.

Il restera donc 10 heures disponibles pour le dessin et le travail manuel, avec ses applications à la géométrie et au système métrique. En allongeant la journée scolaire de 2 heures, dont  $\frac{1}{2}$  heure de récréation et gymnastique et  $1 \frac{1}{2}$  heure pour le travail manuel, il serait possible de consacrer au *travail manuel éducatif*  $17 \frac{1}{2}$  heures par semaine.

En quoi consisteront les travaux manuels de ces classes d'apprentissage ? Il va de soi qu'ils ne seront pas limités aux éléments de menuiserie ou d'ajustage. Je voudrais que, pendant les deux dernières années de leur scolarité, les enfants

touchassent au plus d'outils et au plus de matières premières possible. Il ne doit pas s'agir, comme le dit excellement la loi belge de 1914 qui crée le « quatrième degré de l'Ecole primaire », d'y « former des menuisiers plutôt que des forgerons, des cordonniers plutôt que des tailleurs, des commis plutôt que des comptables. L'enseignement d'une profession ou d'un métier déterminés est l'objet propre de l'école professionnelle, tandis que le quatrième degré primaire vise seulement à donner aux jeunes gens une éducation manuelle préparatoire à tous les métiers et à toutes les professions. »

Ce que la France et la Belgique ont inauguré est également mis à l'essai par l'Italie, qui organise un peu partout des « Corso popolare », qui visent à une sorte d'initiation à la vie professionnelle<sup>1</sup>. Nul doute que vous ne suiviez bientôt, dans l'intérêt de la question de l'orientation professionnelle.

Je m'excuse d'avoir été un peu long. Qu'on ne m'en veuille pas trop : la question de l'orientation professionnelle est des plus passionnantes, des plus troublantes, des plus utiles. Elle a besoin, pour être résolue, d'un bel optimisme et d'un enthousiasme de jeunesse que j'aurais voulu pouvoir vous communiquer. Ai-je réussi ? Je l'espère, pour le bien de l'adolescence ouvrière de la Suisse, si robuste, si laborieuse, et par conséquent si digne d'intérêt.

#### JULIEN FONTÈGNE.

Professeur à l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières et à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers de Lille.

Genève, le 14 juillet 1918.

<sup>1</sup> Nous regrettons ne pouvoir insister, comme il conviendrait, sur cette question. Nous nous permettons toutefois d'indiquer une bibliographie du sujet aussi complète que possible :

*La Formation professionnelle* (n° 8 à 16) des années 1914 à 1917. (Jully-Gendron.)

*Le Correspondant* (10 février 1917). L.-C. Lacau.

Devogel : *L'Ecole primaire supérieure technique de Saint-Gilles*. (J. Lebègue & Cie, Bruxelles.)

*L'Education*, septembre 1914, p. 351-353.

*Revue pédagogique*. Juin 1917.

J. Joteyko : *La Science du Travail* (ouv. cité).

O. Buyse : *Méthodes américaines d'éducation*. Paris, Dunod & Pinat (dernière édition).

*La Cultura popolare*, n° 17, 18, 19 et 20. (F. Broglia-Vidari.)

*Revue pédagogique*, 1917, n° 1, p. 22-36.

*La Tribune de Genève*, 19 avril 1917, etc., etc.

## ANNEXES

Tableau remis par le prof. Truc aux élèves, en fin de scolarité, pour les guider dans le choix d'une profession (voir p. 109).

### PROFESSIONS ORDINAIRES

*classées d'après leurs exigences visuelles et l'acuité minima de chaque œil.*

I <i>Vision bonne. Acuité minime. 1 et 0,5.</i>	II <i>Vision médiocre. 0,9 et 0,4.</i>	III <i>Vision mauvaise. 0,4 et 0,1.</i>	IV <i>Vision nulle ou cécité. — 0,4.</i>
<b>HOMMES</b>	<b>HOMMES</b>	<b>HOMMES</b>	
Armée	Maçon	Cuisinier	Brosserie
Marine	Couvreur	Pâtissier	Vannerie
Ecole spéciales	Tailleur de pier.	Boulanger	Chaiserie
Ecole prof.	Charpentier	Epicier	Massage
Administrations	Charron	Boucher	Accords de pianos
Chemins de fer	Forgeron	Cordier	Orgues
Avocat	Chaudronnier	Charbonnier	Enseignement des aveugles.
Avoué	Taillandier	Verrier	
Notaire	Serrurier	Potier	
Médecin	Menuisier	Afficheur	
Dentiste	Ferblantier	Cartonnier	
Ingénieur	Tonnelier	Savonnier	
Architecte	Vitrier	Cultivateur	
Peintre	Peintre	Journalier	
Statuaire	Cordonnier	Manœuvre	
Ecclésiastique	Gantier		
Professeur	Tapissier		
Typographe	Teinturier		
Graveur	Tanneur		
Sténographe	Chapelier		
Photographe	Barbier		
Sculteur	Relieur		
Opticien	Commis de bureau		
Joaillier	Commis de magasin		
Bijoutier	Domestique		
Horloger	Garçon de café		
Mécanicien	Garçon d'hôtel		
Armurier			
Electricien			
Cocher			
Charretier			
Chauffeur			
Tailleur			
Comptable			
Dessinateur			
<b>FEMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>FEMMES</b>	
Brodeuse	Margeuse d'imprimerie	Cuisinière	
Couturière	Gantière	Blanchisseuse	
Dentelière	Modiste	Repassuse	
	Femme de chambre	Cigarière	
	Commise	Rempailleuse	
		Canneuse	

La vision de l'élève ..... lui permet de choisir une profession  
dans la ..... catégorie.

*L'Inspecteur oculiste des écoles.*

## QUELQUES CONSEILS d'ordre physique relatifs au choix d'une profession.

### I. MUSCLES ET SQUELETTE.

1. Une faible musculature dorsale, un mauvais maintien, un dos sensible (wrend) ne permettront aucune profession assise où le corps a besoin d'être penché en avant : horloger, mécanicien de précision, tailleur, employé de bureau, dessinateur, opticien, couturière ; de même en ce qui concerne les travaux de porteurs de fardeaux.
2. Une colonne vertébrale courbée vers le côté interdira toute profession qui favoriserait cette courbure : tailleur, repasseuse.
3. Les jambes en *x* et les pieds-plats sont incompatibles avec les professions qui exigent la station debout : serrurier, boulanger, commissionnaire, etc.

### II. ORGANES PECTORAUX (BRUSTORGANE).

1. Les maladies de cœur ne permettront que des occupations où il n'est pas demandé de grands efforts : métiers légers, peu fatigants.
2. Un soupçon de maladie pulmonaire contraint à des professions en plein air et où ne se dégage aucune poussière.

### III. NERFS.

Le travail en soi, fournit au nerveux l'endurcissement moral (die seelische Abhärtung) ; mais il faut que ce travail soit adapté aux dispositions et capacités de l'individu.

### IV. CŒIL.

La faiblesse visuelle et la myopie ne peuvent être admises que dans des professions qui ne fatiguent pas la vue et permettent le port de lunettes.

Les troubles du sens des couleurs excluent de toutes professions qui mettent au premier plan la distinction des couleurs : peintre, teinturier, service des chemins de fer, des bateaux.

### V. OUIE.

En général on peut dire qu'une dureté d'oreille héréditaire ou acquise dans le premier âge, rend inapte aux professions dans lesquelles on est soudainement soumis à des variations brusques de pressions atmosphériques, au vent, au bruit intense (militaire, service postal, des chemins de fer, etc.).

## MODÈLE DE FICHE POUR TAPISSIER-DÉCORATEUR

### I. CONNAISSANCES ET CAPACITÉS SCOLAIRES EXIGÉES :

Lecture, écriture, calcul, dessin, géométrie.

### II. APTITUDES PHYSIQUES :

Grande habileté manuelle, certaine agilité.

Bonne vue.

Taille au moins moyenne.

Bonnes voies respiratoires.

Exclusion des apprentis : avec mains moites.

à l'haleine fétide.

(Les estropiés réussiront difficilement dans ce métier).

### III. APTITUDES PSYCHOLOGIQUES PRÉFÉRÉES :

Type visuel.

Sens des formes.

Aptitude à la combinaison des couleurs.

Coup d'œil juste.

### IV. QUALITÉS MORALES NÉCESSAIRES :

Bonnes manières, amabilité, discréption, confiance (le métier s'exerçant souvent dans les familles).

### V. OBSERVATIONS SUR LA PROFESSION<sup>1</sup> :

Durée de l'apprentissage :

Cours et écoles d'enseignement professionnel :

Salaires de début :

Salaires de compagnon :

*Avantage de la profession :*

Pas ou peu d'accidents de travail, déplacements souvent agréables (châteaux, hôtel...)

*Inconvénients :*

Chômage de 2 à 3 mois, maladies des voies respiratoires.

Offre et demande en général : dans la localité :

à l'étranger :

Offre et demande à un moment donné :

### VI. DIVERS :

<sup>1</sup> Les données de cette rubrique varient naturellement avec les différents pays. La fiche ne devra pas rester stationnaire : comme tout ce qui est du domaine économique, elle devra être soumise de temps à autre à une révision complète.

